Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470399
Centre d'intérêt: 914

Duguay, Roland.

Recherche par questionnaires sur les attitudes et les attentes du milieu communautaire envers le Service de l'éducation des adultes du Campus Mingan du Cégep de la Côte-Nord / pour le SEA du Campus Mingan ; par Roland Duguay. -- [Sept-Îles] : Collège régional de la Côte-Nord, Campus Mingan, Service de l'éducation des adultes, 1979.
66, 10 f. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Education populaire *Organisation communautaire *Organisme volontaire *Participation communautaire *Questionnaire *Collégial (Niveau) *Education des adultes

Identificateur(s) de nom: *REPO (Opération)

Identificateur(s) de sujet: *Milieu communautaire

Cette enquête sur les attitudes et les attentes du milieu communautaire vise à être utile à l'opération REPO (Opération de recherche en éducation populaire) et à circonscrire les bases de l'éducation populaire dans la région. Comme il fallait faire un choix parmi les secteurs à inventorier et les perspectives d'analyse des attitudes, le questionnaire utilisé (reproduit en annexe) a fait l'objet d'un devis qui tient compte des priorités suivantes: savoir ce qui se fait dans les groupes structurés et ce qu'ils attendent du cégep; connaître les objectifs des groupes et les actions entreprises depuis deux ans; dégager les éléments devant conduire à l'élaboration d'une politique régionale d'éducation populaire.

Les organismes communautaires choisis étaient des "organismes volontaires d'éducation populaire" (OVEP), des syndicats, des coopératives d'épargne et de crédit et certains services publics. Au total, 42 personnes, dont 23 femmes et 19 hommes, ont répondu au questionnaire lors d'entrevues qui se sont déroulées en septembre et octobre 1979; on n'a pas tenté d'établir un échantillonnage scientifique.

Les résultats suivants sont relevés. Du côté des services publics, on manifeste une volonté de collaborer avec les organismes communautaires-populaires alors que du côté des coopératives d'épargne et de crédit on n'a pas de politique de soutien financier envers ces groupes. Par ailleurs, quant au milieu des organismes communautaires-populaires, on peut conclure qu'il connaît un taux de roulement important parmi ses militants et qu'il a une propension à exagérer son impact. Pour dynamiser leurs groupes et assurer leur avenir, les sondés expriment un besoin de formation. Ils veulent savoir comment faire fonctionner efficacement un organisme communautaire-populaire.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 09

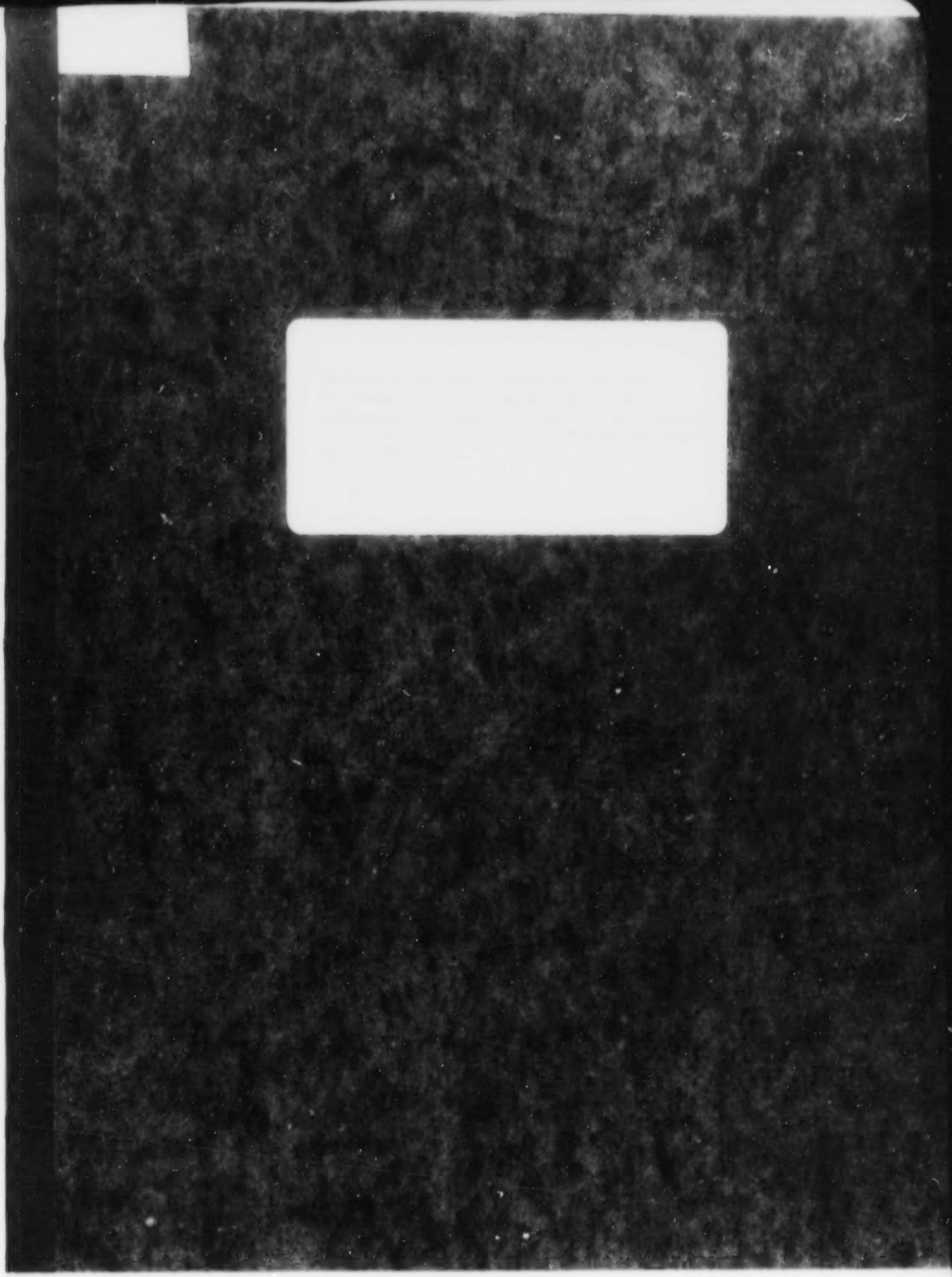

EDUQ 8470380

Recherche par questionnaires sur les attitudes et les attentes du milieu communautaire envers le Service de l'éducation aux adultes du campus Mingan du cégep de la Côte-Nord

pour
le SEA du campus Mingan

par
Roland Duguay

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1979

TABLE DES MATIERES

Le campus Mingan et les milieux d'éducation populaire.... 1

Groupes visés..... 2

Caractéristiques principales des sondés..... 3
Statut civil..... 5
Revenus..... 6
Scolarité..... 6
Occupations..... 7

Questions relevant des services publics..... 8
Indice de faveur envers le SEA..... 9

Questions relevant des coops d'épargne et de crédit..... 16
Perceptions du SEA par les coops..... 17

Questions relevant des femmes des organismes communautaires..... 22
Perceptions du SEA par les femmes 30
Attitudes des femmes envers le SEA..... 32
Attentes des organismes selon les femmes..... 37

Questions relevant des hommes des organismes communautaires..... 44
Perceptions du SEA par les hommes..... 48
Attitudes des hommes envers le SEA..... 50
Attentes des organismes selon les hommes..... 55

Socio-culturel..... 61

Conclusion..... 62

Tableaux..... 64

Annexe..... 66

Le campus Mingan et les milieux d'éducation populaire

Selon le mandat de cette enquête sur les attitudes et les attentes du milieu communautaire envers le Service de l'éducation aux adultes du campus Mingan du cégep de la Côte-Nord, " le résultat visé, c'est d'être utile aux chercheurs de l'opération REPO, d'une part, et de satisfaire à notre besoin (celui du cégep) de bâtir l'éducation populaire dans notre région sur des bases solides ".

Il n'est évidemment pas question d'établir un inventaire complet des attentes et des attitudes du milieu communautaire. Cette recherche implique qu'on se limite à certains choix parmi les secteurs qu'il serait possible d'inventorier et parmi les diverses perspectives qu'il est possible d'adopter dans l'analyse des attitudes.

Aussi, le questionnaire, inspiré d'une recherche conduite par les cégeps de la Rive Sud, a-t-il fait l'objet de discussions avec les responsables du Service d'éducation aux adultes du campus Mingan.

Le devis qui a servi à la confection du questionnaire contient treize affirmations qui définissent le cadre de la recherche.

1 — A Sept-Iles, les groupes populaires sont changeants et à la recherche d'une appartenance efficace au milieu.

2 — Le campus Mingan a besoin de savoir ce qui se fait dans les groupes structurés, ce qu'on veut faire comme projets et, surtout, ce qu'on veut faire avec le cégep.

3 — Le Comité régional de la Côte-Nord de l'opération REPO entend analyser les actions et les préoccupations des groupes organisés dans le domaine de l'éducation populaire et du développement communautaire.

4 — On prend connaissance des objectifs des groupes et des actions entreprises depuis deux ans.

5 — Cerner ce que les groupes voudraient réaliser, par eux-mêmes, avec d'autres groupes ou avec le cégep.

6 — Amener des groupes à se concerter et à établir des collaborations plus suivies inter-groupes.

7 — Participer plus officiellement à l'organisation et à l'encadrement de colloques à l'intention des groupes populaires.

8 — Déceler les zones grises et sensibiliser des groupes à des réaménagements possibles de structures et d'objectifs.

9 — Dégager les principaux éléments devant conduire à l'élaboration d'une politique régionale en matière d'éducation populaire.

10 - Savoir quelles interventions le cégep peut effectuer avec des groupes structurés.

11 - Apprendre des membres d'organismes ce qu'on désire que le cégep fasse au plan communautaire.

12 - Répertorier les activités de certains groupes du milieu dans le domaine de l'éducation populaire et du développement communautaire.

13 - Dégager les principales tendances de ces organismes.

Groupes visés

L'identification des organismes d'activité communautaire a été préparé par les rédacteurs du devis et comprend ce qu'on qualifie " d'organismes volontaires d'éducation populaire ", les OVEPS, comme le Centre d'animation sociale et familiale de Sept-Iles, l'Union des défavorisés, l'Envol (familles mono-parentales), le Cabestan (café communautaire), le Regroupement des femmes de Sept-Iles.

De plus, les militants syndicaux de la CSN et de la CEQ, de même que les dirigeants des coopératives d'épargne et de crédit et de quelques services publics ont été sondés.

Au total, 42 personnes ont répondu au questionnaire lors d'entrevues qui se sont déroulées entre le I9 septembre et le 23 octobre. *

La procédure utilisée pour la détermination des personnes à être interviewés est " biaisée ". Nous ne respections pas les règles de méthode scientifique. Nous ne tenons compte que des critères d'appartenance et de connaissance intuitive des groupes.

Pour arriver à un échantillonnage scientifique de notre population de groupes communautaires, de coopératives d'épargne et de services publics, il eut fallu déterminer les variables d'âge, de sexe, de salaire, d'occupation, de scolarité pour chacune des populations des groupes visés. Un tel travail méthodique ne pouvait être réalisé dans un si court laps de temps.

Cependant, notre approche fondée sur la connaissance du milieu, nous permet d'affirmer que la perception et les attentes des 42 personnes sondées représentent un portrait de la réalité communautaire desservie par le Service d'éducation aux adultes du campus Mingan.

Caractéristiques principales des sondés

Comme l'illustre le tableau I, I9 hommes et 23 femmes ont répondu à notre questionnaire de 9I questions lors d'entrevues individuelles. La prédominance des femmes correspond, à notre avis, à ce qu'on peut observer au sein du monde du bénévolat où les femmes, pour des raisons qu'il ne s'agit pas d'expliquer ici, dominent largement.

Par ailleurs, mentionnons qu'en ce qui concerne les services publics et les coopératives d'épargne et de crédit, alors qu'il s'agit de salariés, sur 8 personnes il n'y a qu'une femme.

* pour les groupes, voir l'annexe I

TABLEAU I

Nombre de répondants, par sexe et par groupes.

	Organismes communautaires	Services publics	Coop d'épargne & crédit	TOTAL
Hommes	12	3	4	19
Femmes	22	I	-	23
TOTAL	34	4	4	42

Quant à l'âge des répondants, le groupe des 30-39 ans domine avec 17 personnes, suivi des 20-29 ans avec 10 personnes, des 40-49 ans avec 9 personnes et des 50-59 ans avec 5 personnes. Le tableau 2 donne une distribution des groupes d'âge par sexe.

TABLEAU 2

Nombre de répondants, selon le groupe d'âge et par sexe.

Sexe / Age	Hommes	Femmes	TOTAL
20-29 ans	3	7	10
30-39 ans	11	6	17
40-49 ans	4	5	9
50-59 ans	-	5	5
60 et plus	I	-	I
TOTAL	19	23	42

Enfin, le tableau 3 donne les mêmes informations que le tableau 2 mais en tenant compte de l'appartenance des répondants aux organismes communautaires, aux services publics et aux coop.

TABLEAU 3

Nombre de répondants, selon leur appartenance, par groupe d'âge et par sexe.

Groupe / Sexe — Age	Organismes communautaires H	F	Total	Services publics H	F	Total	Coop d'épargne & crédit H	F	Total	TOTAL
20-29 ans	3	7	10	-	-	-	-	-	-	10
30-39 ans	6	6	12	2	-	2	3	-	3	17
40-49 ans	2	4	6	1	1	2	1	-	1	9
50-59 ans	-	5	5	-	-	-	-	-	-	5
60 et plus	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
TOTAL	12	22	34	3	1	4	4	-	4	42

Statut civil

Tous les répondants des groupes " coop " et " services publics " se sont déclarés mariés alors que 17 sur 34 le sont parmi les répondants des " organismes communautaires ". En somme, 59 pour 100 de nos répondants sont mariés.

TABLEAU 4

Statut civil des répondants, selon leur appartenance et par sexe.

Groupe / Sexe — Statut	Organismes communautaires H	F	Total	Services publics H	F	Total	Coop d'épargne & crédit H	F	Total	TOTAL
Marié (e)	8	9	17	3	1	4	4	-	4	25
En ménage	1	5	6	-	-	-	-	-	-	6
Célibataire	3	7	10	-	-	-	-	-	-	10
Religieux (se)	-	1	1	-	-	-	-	-	-	1
Veuf (ve)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Seul (e)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	12	22	34	3	1	4	4	-	4	42

Revenus

Quant aux revenus, 29,4 pour I00 des répondants des " organismes communautaires " gagnent moins de 9 000 $ annuellement; 23,5 % de I0 000 $ à I4 000 $; 26,5 pour I00 de I5 000 $ à I9 000 $; 5,9 % de 20 000 $ à 24 000 $ et I4,7 pour I00 plus de 25 000 $.

TABLEAU 5

Revenus des répondants, selon leur appartenance et par sexe.

Groupe / Sexe — Revenus	Organismes Communautaires			Services publics			Coop d'épargne & crédit			TOTAL
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
moins de 9 000 $	2	8	I0	-	-	-	-	-	-	I0
I0 000 $ à I4 000 $	I	7	8	-	-	-	-	-	-	8
I5 000 $ à I9 000 $	6	3	9	-	-	-	I	-	I	I0
20 000 $ à 24 000 $	I	I	2	I	-	I	I	-	I	4
25 000 $ et plus	2	3	5	2	I	3	2	-	2	I0
TOTAL	I2	22	34	3	I	4	4	-	4	42

Scolarité

Parmi les 22 femmes des " organismes communautaires ", II ont une scolarité de niveau collégial et plus alors que parmi les I2 hommes, I0 se retrouvent dans cette catégorie.

Par contre, parmi les 8 répondants des " services publics " et des " coop ", 3 détiennent des diplômes universitaires et 3 autres ont des études collégiales et de niveau universitaire.

TABLEAU 6

Scolarité des répondants, selon leur appartenance et par sexe

Groupe / Sexe — Scolarité	Organismes Communautaires H	F	Total	Services publics H	F	T.	Coop d'épargne & crédit H	F	Total	TOTAL
Primaire	2	2	4	-	-	-	-	-	-	4
Secondaire non ter.	-	4	4	-	-	-	I	-	I	5
Secondaire	-	5	5	-	-	-	I	-	I	6
Collégial non ter.	3	2	5	I	-	I	-	-	-	6
Collégial	3	2	5	-	I	I	-	-	-	6
Universitaire n. ter.	3	4	7	-	-	-	I	-	I	8
Universitaire	I	3	4	2	-	2	I	-	I	7
TOTAL	I2	22	34	3	I	4	4	-	4	42

Occupations

Nous avons demandé aux répondants s'ils occupaient un emploi rémunéré au moment de l'entrevue. Comme il fallait s'y attendre, puisque nous nous adressions à des cadres, les 8 répondants des " services publics " et des " coop " occupaient de tels emplois.

Par contre, parmi les 22 femmes des " organismes communautaires " 9 avaient un emploi rémunéré dont 2 au service d'organismes communautaires. Parmi les I3 autres, 6 étaient à la maison, 4 étaient classées " autres " et 3 étaient sans travail.

Parmi le groupe de I2 hommes des " organismes communautaires " I0 ont un emploi rémunéré et 2 sont handicapés.

Mentionnons également que les femmes qui militent au sein des " organismes communautaires " ont une propension plus grande que les hommes à militer dans plus d'un organisme.

Questions relevant des services publics

Les 4 répondants d'autant de services publics sont unanimes à déclarer qu'ils ont déjà collaboré avec un groupe communautaire; qu'ils recherchent cette collaboration pour atteindre leurs objectifs (sauf un répondant pour qui la collaboration est plutôt involontaire); et que cette collaboration est utile (sauf un qui s'interroge sur l'utilité d'une telle collaboration).

Nos répondants sont très au courant ou assez bien au courant (I répondant) que le cégep offre des services d'éducation aux adultes grâce à une utilisation de ce service qu'ils ont fait dans le passé (3 répondants), et par la publicité du SEA et les média d'information.

A la question: " Comment évaluez-vous votre niveau d'information à l'égard du service d'éducation aux adultes ", 2 répondants ont pointé "faible ", I " bon " et l'autre " très bon ".

Quant à savoir si le SEA offre des cours ailleurs qu'à Sept-Iles, 3 répondants ne le savent pas et l'autre est affirmatif.

Selon 2 répondants, les adultes qui suivent des cours du SEA peuvent bénéficier des mêmes services que les étudiants réguliers de jour, alors que I ne le sais pas et que l'autre ne le pense pas.

Les adultes du SEA reçoivent sensiblement les mêmes cours que ceux de l'éducation régulière de jour pour 2 répondants, alors que pour un ils reçoivent seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation générale et que pour l'autre ils reçoivent seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation technique.

Quant aux démarches par lesquelles on peut s'inscrire au SEA, 2 les trouvent plutôt faciles et 2 ne savent pas.

De l'avis de 2 répondants, le SEA peut répondre à une demande de cours qu'elle provienne d'un employeur pour un groupe d'employés, d'un groupe de membres d'un comité de citoyens ou d'un syndicat pour ses membres; alors que pour I répondant, le SEA peut répondre plus facilement à une demande d'un employeur pour un groupe d'employés. Le dernier n'a pas arrêté de choix.

Quant à l'âge des utilisateurs du SEA, 3 répondants sont d'avis qu'ils ont entre 25 et 29 ans. Le dernier n'ayant pas arrêté de choix.

Pour 3 répondants, la scolarité des utilisateurs du SEA se situe au niveau du secondaire complété alors que pour l'autre, elle se situe au niveau du collégial non complété.

Enfin, quant à l'intention principale des adultes qui suivent des cours du SEA, 2 répondants sont d'avis que la motivation première est l'amélioration de la culture et de la formation générale, alors que pour un troisième, il s'agit plutôt de conserver son emploi et d'obtenir des promotions au travail. Le quatrième répondant n'ayant pas arrêté de choix.

Indice de faveur envers le SEA

Afin de nous permettre de procéder à l'opérationalisation de l'indice de faveur accordé par nos 42 répondants envers le SEA dans les domaines de l'assertif (ce qui est) de l'optatif (ce qui devrait être) et de la fonction communautaire du SEA, nous avons établi I2 échelles d'attitudes de type Likert.

Dans le domaine de l'assertif, l'analyse des données s'est faite à partir des questions 35 à 45 inclusivement. Pour chacune de ces questions, nous obtenons un score partiel donné. L'addition de tous les scores partiels nous permet d'obtenir un score total signifiant l'importance et la saillance de la faveur.

Ainsi, plus un répondant était d'accord avec un énoncé, plus son score partiel était bas et plus il était en désaccord plus son score partiel était élevé. La construction de l'échelle répond donc à certains critères d'équilibration.

Les énoncés

Code	Faveur	Score partiel
I	Totalement d'accord	I
2	Partiellement d'accord	2
3	Hésitant pôle de l'accord	3
4	Indifférent	4
5	Hésitant pôle du désaccord	5
6	Partiellement en désaccord	6
7	Totalement en désaccord	7

Cette façon de procéder nous permet d'affirmer que le score minimum dans le domaine de l'assertif étant de II, ce chiffre correspond à un total accord avec les énoncés (II en tout) 35 à 45 inclusivement. Inversement, le score maximum étant de 77, ce chiffre correspond à un total désaccord. Le pôle de l'indifférence par rapport aux énoncés se situant à 44.

Score minimum		Score maximum
II	44	77
Totalement d'accord		Totalement en désaccord

Pareillement, dans le domaine de l'optatif (ce qui devrait être), comme le nombre d'énoncés est de 9, le score minimum est de 9 (totalement d'accord), le score maximum est de 63 (Totalement en désaccord) et le pôle de l'indifférence est de 36.

Dans le domaine de la fonction communautaire du SEA, comme le nombre d'énoncés est de I3, le score minimum d'un répondant est de I3 (totalement d'accord), le score maximum est de 9I (totalement en désaccord) et le pôle de l'indifférence est de 52.

Les explications qui précèdent ne valent que dans la mesure où l'on analyse les attitudes d'un seul répondant.

Pour faire l'analyse des attitudes de tous les répondants, il faut procéder, de façon analogue, à une addition verticale comme nous le verrons plus loin dans les tableaux.

De plus, mentionnons que cette technique d'échelles d'attitudes présente un défaut. Théoriquement on ne peut affirmer que deux répondants ayant un même score aient forcément la même attitude.

TABLEAU 7

Mesure de faveur des répondants des services publics envers le domaine de l'assertif du SEA

Enoncés / Répondants	35	36	37	38	39	40	4I	42	43	44	45	Total
I9	3	6	6	I	I	6	2	6	2	2	6	4I
22	4	4	6	4	4	2	2	6	6	4	I	43
24	I	I	3	7	7	4	3	7	5	5	5	48
27	I	I	I	7	7	4	7	7	7	5	I	48
Total	9	I2	I6	I9	I9	I6	I4	26	20	I6	I3	I80

Les énoncés du domaine de l'assertif (de ce qui est ou de la perception que se font les répondants) concernant le SEA sont les suivant s:

35 / Le SEA s'adresse également à toutes les couches de la population.

36 / Les cours offerts par le SEA visent autant la formation technique des travailleurs que la formation générale des citoyens.

37 / Le SEA offre surtout des cours qui impliquent des examens pour l'obtention de crédits ou de diplômes.

38 / Les types de formation et le contenu des cours offerts sont déterminés par la direction du SEA et ses professeurs sans la collaboration des travailleurs et des citoyens.

39 / Les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des besoins du marché du travail que des besoins des travailleurs et des citoyens.

40 / Les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des individus en général que des besoins des travailleurs et des citoyens.

41 / Les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction de la communauté que des besoins des travailleurs et des citoyens.

42 / Les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des besoins du cégep que des besoins des travailleurs et des citoyens.

43 / Les adultes défraient la majeure partie des services qu'ils obtiennent du SEA.

44 / Les normes d'admission du SEA sont surtout basées sur les intérêts et les besoins des adultes plutôt que sur leur niveau de scolarité.

45 / De façon générale, le SEA s'adresse surtout aux gens qui ont déjà reçu une assez bonne formation de base.

La première constatation concernant les 4 répondants des services publics envers le domaine de l'assertif est qu'ils se situent pratiquement au pôle de l'indifférence (le score serait de 176) alors qu'ils obtiennent 180 (ils empiètent très légèrement dans le pôle du désaccord)

A l'énoncé 35, nos répondants sont plutôt " partiellement d'accord ", alors que pour l'énoncé voulant que les activités de formation sont pensées plus en fonction des besons du cégep que des besoins des travailleurs et des citoyens, ils sont partiellement et totalement en désaccord (score de 26).

Quant aux autres énoncés, les extrêmes jouant, il faut les analyser un à un .

TABLEAU 8

Mesure de faveur des répondants des services publics envers le domaine de l'optatif du SEA

Enoncés / Répondants	46	47	48	49	50	51	52	53	54	Total
19	I	6	7	7	I	I	I	3	I	28
22	6	6	6	6	2	5	2	6	4	43
24	I	7	7	7	I	I	I	7	I	33
27	6	4	I	7	7	2	2	4	I	34
Total	I4	23	2I	27	II	9	6	20	7	I38

Les énoncés du domaine de l'optatif (ce qui devrait être) concernant le SEA sont les suivant s:

46 / Les SEA devrait s'adresser également à toutes les couches de la population.

47 / Les cours offerts par le SEA devraient plutôt viser le formation technique des travailleurs que la formation générale des citoyens.

48 / Le SEA devrait offrir surtout des cours qui impliquent des examens pour l'obtention de diplômes.

49 / Le contenu des cours offerts devrait être déterminé par la direction du SEA et ses professeurs, sans la collaboration des travailleurs et des citoyens.

50 / L'étudiant adulte devrait participer à l'élaboration du contenu des cours.

51 / Les activités de formation du SEA devraient être pensées plus en fonction des besoins des travailleurs.

52 / Les activités de formation du SEA devraient être pensées plus en fonction des besoins des citoyens.

53 / Les adultes devraient défrayer la majeure partie des services qu'ils obtiennent du SEA.

54 / Les normes d'admission du SEA devraient être basées surtout sur les besoins et les intérêts des adultes plutôt que sur leur niveau d'études.

Avec un score de I38, les répondants des services publics se retrouvent dans le pôle de l'indifférence (score de I44). Cependant, les énoncés 46, 50, 5I, 52 et 54 se retrouvent plutôt dans le pôle de l'accord alors que les énoncés 47, 48, 49 et 53 rallient le désaccord.

On souhaite, notamment, très clairement que le contenu des cours soient déterminés par la direction et ses professeurs avec la collaboration des travailleurs et des citoyens.

De même, on souhaite que les activités de formation soient pensées plus en fonction des besoins des citoyens.

On serait également plutôt d'accord pour que les normes d'admission soient basées sur les besoins et les intérêts des adultes plutôt que sur leur niveau d'études.

TABLEAU 9

Mesure de faveur des répondants des services publics envers la fonction communautaire du SEA.

Enoncés / Répondants	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	Total
I9	3	7	6	7	7	I	7	I	7	7	7	7	I	68
22	4	6	4	4	4	6	2	2	4	4	4	6	2	52
24	I	5	6	7	2	6	5	5	7	3	7	7	I	62
27	I	4	4	7	4	4	2	3	7	I	4	I	I	43
Total	9	22	20	25	I7	I7	I6	II	25	I5	22	2I	5	225

Les énoncés du domaine de la fonction communautaire du SEA

sont les suivants:

55 / Le SEA contribue à développer le niveau culturel de la communauté.

56 / Le SEA favorise la naissance des groupes communautaires.

57 / Le SEA favorise la participation des citoyens à la vie politique et à la démocratie.

58 / Le SEA accentue les inégalités sociales en favorisant les classes supérieures.

59 / Le SEA contribue à la lutte contre les inégalités sociales.

60 / Le SEA est avant tout au service des besoins du monde de l'économie et de la technologie.

61 / Le SEA aide les individus à développer leurs activités de loisirs.

62 / Le SEA favorise l'épanouissement des citoyens.

63 / Le SEA tend à dévaloriser les individus qui ne suivent pas de cours.

64 / Le SEA aide le travailleur et le citoyen à comprendre son rôle et sa place dans le système socio-économique.

65 / Le SEA, par son mode de fonctionnement, contribue plus à développer la compétition que la solidarité au sein de la société.

66 / Le SEA donne à l'individu l'illusion de pouvoir changer quelque chose à ses conditions de vie.

67 / Le SEA permet à l'individu de maintenir ses qualifications sur le marché du travail.

On note, de façon globale, un très léger désaccord des 4 répondants des services publics à cette série d'énoncés. Ici, l'indifférence obtient le score de 208 alors que le score des répondants est de 225 Notons que le total désaccord obtiendrait un score de 364.

Les énoncés 55, 62, 64 et 67 se retrouvent plutôt dans le pôle

de l'accord, alors que les énoncés 56, 57, 58, 63, 65 et 66 se retrouvent plutôt dans le pôle du désaccord.

Ainsi, on est plutôt d'accord que le SEA contribue à développer le niveau culturel de la communauté alors qu'on ne pense pas qu'il y soit pour quelque chose dans la naissance des groupes communautaires.

On est sceptique quant à l'affirmation voulant que le SEA favorise la participation des citoyens à la vie politique et à la démocratie et on ne croit pas qu'il accentue les inégalités sociales en favorisant les classes supérieures.

De même, on pense plutôt que le SEA favorise l'épanouissement des citoyens et on ne croit pas qu'il dévalorise les individus qui ne suivent pas de cours.

Enfin, la formation du SEA permettrait de changer quelque chose à ses conditions de vie, notamment en permettant à l'individu de maintenir ses qualifications sur le marché du travail.

Questions relevant des coop d'épargne et de crédit

A la question " Avez-vous une mission de soutien aux groupes bénévoles ", les 4 répondants d'autant de coop sont divisés. Deux d'entre eux disent oui alors que les deux autres disent non. Ceux qui répondent affirmativement y consacrent un budget annuel (en réalité ce budget apparaît au poste publicité).

Quant à l'attribution des sommes (I 600 $ pour les deux coop) elle est faite selon l'approche du cas par cas.

Au sujet de la sollicitation par les groupes de bénévoles, 2 des répondants seraient sollicités régulièrement et les 2 autres quelques fois par année.

Quant à savoir si les coops sont prêtes à participer au financement pour l'acquisition d'une maison communautaire qui logerait les groupes volontaires, il s'en dégage qu'aucune ne veut s'embarquer seule, ou sinon, strictement sur " une base d'affaires ".

Voici d'ailleurs les réponses des 4 répondants à cette question ouverte:

- " Ca dépend du projet, de l'implication des autres bailleurs de fonds et des groupes, de nos capacités ".
- " (...) consentir un prêt aux conditions usuelles sur une base d'affaires ".
- " La requête pourrait être soumise au conseil d'administration pour appréciation ".
- " (...) la requête serait soumise pour étude ".

A la question: " A l'exception de la fédération à laquelle vous appartenez, énumérez des actions concrètes de soutien aux groupes populaires ", 2 des 4 répondants n'ont rien répondu alors que pour les 2 autres, les actions concrètes s'assimilent à des activités en milieu d'affaires, en milieu culturel et au paiement de la mensualité locative d'un groupe bénévole.

Perceptions du SEA par les coops

Les répondants des coops affirment être au courant que le cégep offre des services d'éducation aux adultes alors que 2 répondants se disent " assez bien au courant ", I est " très au courant " et le dernier " quelque peu au courant ".

Cette connaissance du SEA s'appuie sur la publicité du service

(unanimité) et sur les média d'information (2 répondants).

Quant à l'évaluation qu'ils font du niveau d'information à l'égard du SEA, 2 répondent " faible " et 2 " bon ".

Pour 3 répondants, le SEA offre des cours ailleurs qu'à Sept-Iles et le dernier ne le sais pas alors que pour les 3 mêmes répondants, les adultes qui suivent des cours peuvent bénéficier des mêmes services que les étudiants réguliers de jour et que le dernier ne le croit pas.

Les adultes du SEA reçoivent seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation générale pour 2 répondants, sensiblement les mêmes cours que ceux de l'éducation régulière de jour pour I répondant et seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation technique pour un autre.

Quant aux démarches par lesquelles on peut s'inscrire au SEA, 2 les trouvent plutôt faciles et 2 plutôt compliqués.

De l'avis de 3 répondants, le SEA peut répondre à une demande de cours provenant d'un employeur pour un groupe d'employés alors que pour le quatrième, il peut plus facilement le faire pour un syndicat et ses membres.

Quant à l'âge des utilisateurs du SEA, 2 répondants sont d'avis qu'ils ont entre 25 et 29 ans et les 2 autres entre 30 et 42 ans.

Pour 2 répondants, la scolarité des utilisateurs du SEA se situe au niveau du collégial non complété alors que pour un autre, elle se situe au niveau du secondaire non complété. Le dernier répondant ne s'est pas prononcé.

Enfin, quant à l'intention principale des adultes qui suivent des cours du SEA, 3 répondants sont d'avis que la motivation première c'est l'obtention éventuelle de promotion au travail, alors que pour I répondant, il s'agit plutôt de l'amélioration de la culture et de la formation générale.

TABLEAU IO

Mesure de faveur des répondants des coops envers le domaine de l'assertif du SEA.

Enoncés / Répondants	35	36	37	38	39	40	4I	42	43	44	45	Total
I5	I	I	3	7	7	7	7	7	7	I	6	54
I7	2	I	I	I	I	3	4	6	4	2	6	3I
20	I	6	3	7	I	4	I	7	7	I	I	39
32	2	5	I	I	I	4	5	5	5	4	3	36
Total	6	I3	8	I6	I0	I8	I7	25	23	8	I6	I60

Il s'en dégage que nos répondants sont très légèrement d'accord avec les énoncés 35 à 45, en obtenant un score de I60 alors que celui de l'indifférence serait de I76.

Les répondants de ce groupe pensent cependant que le SEA s'adresse à toutes les couches de la population; qu'il offre surtout des cours qui impliquent des examens pour l'obtention de crédits ou de diplômes; que les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des besoins du marché du travail que des besoins des travailleurs et des citoyens (sauf un qui est totalement en désaccord avec cet énoncé); et que les normes d'admission sont surtout basées sur les intérêts et les besoins des adultes plutôt que sur leur niveau de scolarité.

Par contre, le groupe ne croit pas que les activités de formation du SEA soient pensées plus en fonction des besoins du cégep que des besoins des travailleurs et des citoyens et que les adultes défraient la majeure partie des services qu'ils obtiennent.

On ne croit pas non plus que les activités de formation du SEA soient pensées plus en fonction de la communauté que des besoins des travailleurs et des citoyens (sauf un répondant).

Quant à savoir si, de façon générale, le SEA s'adresse surtout aux gens qui ont déjà reçu une assez bonne formation de base, les opinions sont partagées.

TABLEAU II

Mesure de faveur des répondants des coops envers le domaine de l'optatif du SEA.

Enoncés / Répondants	46	47	48	49	50	51	52	53	54	Total
I5	I	5	3	7	3	3	2	5	2	3I
I7	I	I	3	6	I	I	4	7	I	25
20	I	7	7	7	7	I	I	7	I	39
32	I	I	I	I	6	2	4	4	4	24
Total	4	I4	I4	2I	I7	7	II	23	8	II9

Les répondants sont plutôt d'accord avec les énoncés 46 à 54 avec un score de II9 (l'indifférence est à I44).

On souhaite totalement que le SEA s'adresse à toutes les couches de la population (unanimité); que les activités de formation soient pensées plus en fonction des besoins des travailleurs et que les normes d'admission soient basées surtout sur les besoins et les intérêts des adultes plutôt que sur leur ni-

veau d'études.

On veut également que le contenu des cours offerts soit déterminé par la direction du SEA et ses professeurs avec la collaboration des travailleurs et des citoyens (sauf un répondant).

On ne croit pas non plus que les adultes devraient défrayer la majeure partie des services qu'ils obtiennent

TABLEAU I2

Mesure de faveur des répondants des coops envers la fonction communautaire du SEA

Enoncés / Répondants	55	56	57	58	59	60	6I	62	63	64	65	66	67	Total
I5	2	3	7	7	3	I	6	2	7	I	7	7	4	57
I7	6	4	7	4	7	2	7	7	7	3	7	3	I	65
20	I	7	4	7	7	I	I	I	7	I	4	I	I	43
32	3	3	3	6	4	3	4	4	4	3	5	6	2	50
Total	I2	I7	2I	24	2I	7	I8	I4	25	8	23	I7	8	2I5

Comme chez les répondants des services publics, on note chez ceux des coops un très léger désaccord envers les énoncés 55 à 67, avec un score de 2I5 (l'indifférence est à 208).

On est plutôt d'accord avec l'idée que le SEA soit avant tout au service des besoins du monde de l'économie et de la technologie; qu'il aide le travailleur et le citoyen à comprendre son rôle et sa place dans le système socio-économique et qu'il permet à l'individu de maintenir ses qualifications sur le marché du travail.

De plus, on pense (sauf un) que le SEA contribue à développer le niveau culturel de la communauté, alors qu'on hésite à dire qu'il

favorise la naissance des groupes communautaires, sauf un qui ne le croit pas du tout.

On pense également que le SEA permet aux utilisateurs de changer quelque chose à leurs conditions de vie (sauf un en total désaccord).

Par contre, on ne croit pas que le SEA aide les individus à développer leurs activités de loisirs (sauf un répondant); qu'il favorise la participation des citoyens à la vie politique et à la démocratie (sauf un); qu'il accentue les inégalités sociales en favorisant les classes supérieures ou qu'il contribue à la lutte contre les inégalités sociales (sauf un).

Quant à l'épanouissement des citoyens, on pense que le SEA y soit pour quelque chose (sauf un en total désaccord) alors qu'on ne croit pas du tout qu'il dévalorise les individus qui ne suivent pas de cours.

Enfin, on est opposé à l'idée voulant que le SEA, par son mode de fonctionnement, contribue plus à développer la compétition que la solidarité au sein de la société.

Questions relevant des femmes des organismes communautaires

Parmi les 34 répondants des organismes communautaires, nous avons isolé les réponses des 22 femmes et celles des 12 hommes pour en faire l'analyse séparément.

Les 22 répondantes proviennent de 10 des 13 organismes communautaires sondés; les 3 autres étant des syndicats.Les réponses des répondants des syndicats se retrouvent dans le chapitre traitant des questions relevant des hommes des organismes communautaires.

Aucun des 10 organismes communautaires d'action bénévole ne compterait, selon nos 22 répondantes, plus de 100 membres ou moins de 8 membres. Selon 15 des répondantes, leurs organismes compteraient entre 10 et 30 membres; selon 5 d'entre elles entre 31 et 100 ; selon une autre 8 membres et enfin une dernière a laissé cette question sans réponse.

A la question: " Par votre action, vous pensez toucher combien de personnes ? ", les réponses varient de 20 000 par année à 35 par semaine. Compte tenu de la nature des organismes, qui ont des clientèles cibles comme les assistés sociaux, les femmes, les handicapés, les chômeurs, plusieurs des répondantes ont donné le chiffre potentiel maximum du bassin de population desservie par leur organisme. A retenir cependant que, selon les réponses, aucun organisme communautaire sondé ne desservirait moins de plusieurs centaines de personnes annuellement.

Des 22 réponses à la question: " Précisez vos moyens d'action ? ", nous avons fait une synthèse répertoriant 16 moyens d'action utilisés, selon les femmes, par les 10 organismes communautaires. Les assemblées d'organismes ont été mentionnées 15 fois. C'est le moyen d'action le plus souvent mentionné.

TABLEAU 13

Moyens d'action des organismes communautaires, selon les femmes	Fréquence
Assemblées d'organisme	15
Diffusion d'informations (tract, brochure)	9
Utilisation des média (communiqué de presse, reportage, etc.)	7
Journal communautaire ou interne	7
Colloques	7
Local	6
Activités sociales, sportives et culturelles	5

TABLEAU I3

Moyens d'action des organismes communautaires, selon les femmes	
	Fréquence
Téléphone	5
Affiliation à un mouvement	5
Pétition	3
Repas communautaire	3
Réalisation d'un projet subventionné	2
Conselling	2
Aiguillage vers des services publics	I
Correspondance	I
Front commun d'organismes	I

Selon I4 répondantes, leur organisme communautaire participe quelquefois à des actions communes avec d'autres groupes, pour 5 autres c'est souvent, pour 2 jamais et la dernière ne le sais pas.

I0 répondantes sont d'avis que les objectifs et les actions de leur organisme ne sont pas plus importants que ceux des autres groupes; 5 sont d'avis contraire; 4 ne peuvent répondre et 3 autres ne le savent pas.

Quant aux objectifs des organismes communautaires, nos 22 répondantes en ont identifié 30 que nous avons répertorié sous 9 rubriques. Il en ressort que la promotion et la défense des droits sont cités I9 fois sur 30 et recoupent 6 des 9 rubriques d'objectifs.

L'engagement social, exprimé diversement, est cité 8 fois sur 30; le planing familial 2 fois et enfin la culture I fois.

A retenir que la promotion et la défense des droits de groupes, selon la nature des organismes communautaires sondés, apparaissent, selon les 22 répondantes, comme étant le fait majeur des objectifs identifiés.

TABLEAU I4

Répertoire des objectifs identifiés par les femmes des g[illegible] communautaires.

Droits des assistés sociaux
- Renseigner les assistés sociaux sur leurs droits.
- Diffusion de l'information sur l'aide sociale.
- Information sur les lois sociales.
- Rassembler les assistés sociaux pour améliorer leur sort.
- Promotion des défavorisés.

Droits des femmes
- Sensibiliser les femmes à leur promotion.
- Changer les conditions de la femme.
- Créer une solidarité entre femmes.
- Promotion des filles dans le besoin.
- Faire valoir les droits des mères célibataires, les recruter et les informer.
- Promotion de la femme au plan social.

Droits des familles mono-parentales
- Rassembler tous les parents uniques.
- Regrouper les familles mono-parentales et les sortir de leur isolement.
- Défense des droits des familles mono-parentales.

Droits des chômeurs
- Promotion et défense des chômeurs.
- Expliquer la loi d'assurance-chômage aux chômeurs.

Droits des personnes handicapés
- Promotion et défense des droits des personnes vivant avec un handicap physique et/ou mental et de leur famille.
- Défense des personnes vivant avec un handicap mental.

Droits et libertés
- Promotion et affirmation des droits et libertés.

Engagement social
- Engagement social et familial.
- Engagement collectif et individuel.
- Favoriser l'implication sociale et collective.
- Créer des solidarités.
- Favoriser le développement de la personne.
- L'épanouissement vers la collectivité.
- L'implication sociale des gens.
- Développement d'un esprit communautaire.

Planing
- Sensibilisation et information en matière de planing familial.
- Epanouissement sexuel des individus et des couples.

Culture.
- Favoriser l'émergence de la culture locale et régionale.

Selon les réponses à la question: " Depuis combien de temps votre organisme est-il fondé ", le plus jeune des organismes aurait IO mois et le plus âgé 8 ans.

La connaissance qu'ont les bénévoles de la date de fondation de leur organisme varie,parmi les bénévoles d'un même organisme, selon l'ancienneté de leur militantisme. Plus on est nouveau au sein d'un organisme moins on a tendance à connaître son histoire. Ainsi, au total, selon 5 répondantes, leur organisme a entre IO mois et 2 ans d'existence; selon 2 autres il a 3 ans; selon 4 autres il a 4 ans; selon 4 autres il a 5 ans; selon 3 autres il a 6 ans; selon 3 autres il a 7 ans et pour une dernière il a 8 ans.

A la question: " Combien de vos membres sont là depuis le début ? ", 3 répondantes déclarent I5 membres; 6 autres IO membres; 2 autres 7 membres; 3 autres 6 membres; I autre 5 membres; 2 autres 4 membres; 3 autres 3 membres et 2 autres 2 membres. Ainsi, selon 9 répondantes, leur organisme compterait entre IO et I5 membres qui y militent depuis le début alors que pour les I3 autres, leur organisme compterait entre 2 et 7 membres qui y militent depuis le début.

Mises en corrélation avec les réponses à la question I, ces réponses laissent entrevoir un taux de roulement élevé parmi les bénévoles des organismes communautaires sondés.

Quant à savoir si les objectifs ont changé depuis la fondation de leur organisme, selon I6 des répondantes ce n'est pas le cas alors que pour 5 autres ils ont changé et que pour la dernière elle ne le sait pas.

Selon I4 répondantes, leur organisme est bien enraciné dans le milieu alors que pour 6 autres " pas tellement ". Une ne le sait pas et la dernière ne peut répondre.

A la question: " Enumérez ce qui se fait dans votre organisme depuis 2 ans ? ", 6 des 22 répondantes ont laissé l'espace en blanc. Après avoir dressé l'inventaire des réalisations nous les avons classées en mentionnant, pour chacune, la fréquence de mention.

TABLEAU I5

Répertoire des réalisations des organismes communautaires, selon les femmes.

	Fréquence
Diffusion d'informations	
sur l'aide sociale	I
sur l'éducation sexuelle et le planing familial	I
Dossiers	
assistés sociaux vs les dentistes	I
foyer de groupe pour mères célibataires (actif)	I
Publication	
journal communautaire l'Echange	3
journal interne pour familles mono-parentales	3
brochures pour familles mono-parentales	I
Rencontres	
hebdomadaires	I
inter-groupes	I
de couples	I
Cours	
en consommation	4
artisanat	4
connaissance de soi	3
télé-université	I
Ateliers sur la condition féminine	I
Formation des membres à la vie du groupe	2
Formation de d'autres groupes	I
Conselling individuel et référence à des services	2
Prêter son local à d'autres groupes	I
Sensibilisation du public aux besoins des personnes vivant avec un handicap physique et/ou mental	I
Obtention de services régionaux pour handicapés	I
Participation à des colloques	I
Réalisation d'un projet subventionné (Canada au travail, Québec-Travail, ovep, etc.)	5
Dépannage pour mères célibataires	I

TABLEAU I5

Répertoire des réalisations des organismes communautaires, selon les femmes.	Fréquence
Recrutement de membres	I
Activités récréatives ou sportives	I
Répondre à des plaintes concernant les droits et libertés	I
Recherche sur les droits et libertés	I
Présentation de films sur les droits et libertés	I

A la question : " Enumérez ce qui se fait dans votre organisme actuellement ? ", I des 22 répondantes a laissé l'espace en blanc.

TABLEAU I6

Répertoire des réalisations actuelles des organismes communautaires, selon les femmes.	Fréquence
Diffusion d'informations	
sur l'aide sociale	I
sur l'éducation sexuelle dans les écoles	I
Foyer de groupe pour mères célibataires	I
Journal pour familles mono-parentales	I
Repas communautaires	I
Cours	
budget familial	I
système métrique	I
wendo (auto-défense pour femmes)	I
Démarrage de la saison d'activités	3
Participation au front commun des assistés sociaux	I
Manifestations culturelles	I
Participation à un colloque	2
Formation des membres	2
Dépannage pour les membres	3
Activités sportives ou récréatives	I
Répondre à des plaintes concernant les droits et libertés	I
Préparation d'un projet subventionné	I3

Quant à la dernière partie de cette question ouverte, " (...) ce que vous ferez au cours de la prochaine année", 3 des 22 répondantes ont laissé l'espace en blanc.

TABLEAU I7

Répertoire des réalisations futures des organismes communautaires , selon les femmes.	
	Fréquence
Diffusion d'informations	
sur l'aide sociale	2
info-référence à des services publics	I
Foyer de groupe pour mères célibataires	2
Journal communautaire l'Echange	2
Cours	
budget familial	I
système métrique	I
macramé	2
crochet	2
consommation	2
formation des cadres d'associations	I
Participation au front commun des assistés sociaux	I
Participation à un colloque	I
Formation des membres	2
Améliorer le réseau d'accueil pour femmes	I
Recrutement	2
Chercher la reconnaissance officielle comme groupe régional	I
Stabiliser la situation financière	I
Dépannage pour membres	I
Campagne de sensibilisation	3
Présentation de films sur les droits et libertés	I
Défense des droits et libertés	I
Réalisation d'un projet subventionné (si accepté)	I4

On remarquera, en plus de la similitude entre ce qui s'est fait il y a 2 ans, ce qui se fait et ce qui se fera, que les organismes communautaires dépendent, pour plusieurs de leurs activités,de projets subventionnés.

Parmi les 22 répondantes, I7 sont favorables à cohabiter avec d'autres groupes au sein d'une maison communautaire alors que les 5 autres disent " peut-être ".

Toutes les répondantes ont l'intention de se concerter avec d'autres groupes pour prendre possession des locaux de l'actuel cégep lorsqu'ils seront libres. A cette question, 7 ont dit

" oui "; II " peut-être " et 4 " sûrement ".

Perceptions du SEA par les femmes des organismes communautaires

Nos répondantes sont quelque peu (7 répondantes) et assez bien (I3 répondantes) au courant que le cégep offre des services d'éducation aux adultes (une ne l'est pas du tout et l'autre est très au courant) grâce à une utilisation de ce service (4 répondantes) mais surtout par le biais des média (I2 répondantes) et la publicité du SEA (II répondantes). Elles sont également informées sur les services d'éducation aux adultes du cégep par des gens du milieu qui les ont utilisés (6 répondantes), par des amis ou parents (3 répondantes), par leurs enfants (4 répondantes).

Pour I0 répondantes, le niveau d'information à l'égard du SEA est bon; pour 3 autres, il est très bon; pour 8 autres il est faible et la dernière considère n'avoir aucune information.

Quant à savoir si le SEA offre des cours ailleurs qu'à Sept-Iles, II ne le savent pas, 9 pensent que oui et les 2 autres ne le croient pas.

Selon II répondantes, les adultes qui suivent des cours du SEA peuvent bénéficier, de façon générale, des mêmes services que les étudiants réguliers de jour; 5 autres hésitent; 2 ne le savent pas; 2 autres ne peuvent répondre et les 2 dernières ne le croient pas.

Les adultes du SEA reçoivent seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation générale pour I4 répondantes

alors que pour 4 autres, les cours sont sensiblement les mêmes que ceux de l'éducation régulière de jour ; pour 3 autres les cours sont orientés à la fois vers la formation générale et la formation technique des adultes; pour la dernière les cours sont orientés vers la formation technique seulement.

Quant aux démarches par lesquelles on peut s'inscrire au SEA, IO les trouvent plutôt faciles, 8 ne savent pas et 4 plutôt compliquées.

De l'avis de 8 répondantes, le SEA peut répondre à une demande de cours qu'elles provienne d'un employeur pour un groupe d'employés, d'un groupe de membres d'un comité de citoyens ou d'un syndicat pour ses membres. Pour 7 autres, le SEA peut répondre plus facilement à une demande de la part d'un employeur pour un groupe d'employés alors que pour les 7 dernières il peut répondre plus facilement à une demande d'un groupe de membres d'un comité de citoyens.

Quant à l'âge des utilisateurs du SEA, 6 répondantes sont d'avis qu'ils ont entre 25 et 29 ans ; 6 autres entre 30 et 34 ans; 5 autres entre 25 et 34 ans; 4 autres entre 35 et 42 ans et une répondante pense qu'ils ont entre I9 et 24 ans.

Selon 9 répondantes, la scolarité des utilisateurs du SEA se situe au niveau du secondaire complété; selon 9 autres elle se situe au niveau du collégial non complété; selon 2 autres au niveau du secondaire non complété; selon I autre au niveau du collégial complété et selon une dernière, la scolarité des utilisateurs se situe au niveau du secondaire, complété ou non.

Enfin, quant à l'intention principale des adultes qui suivent des cours du SEA, 7 répondantes sont d'avis que la motivation première est l'obtention de promotion; 7 autres pensent qu'il s'agit de se recycler en vue de changer d'orientation; 4 autres pensent qu'il s'agit d'obtenir un diplôme; I pense qu'il s'agit d'améliorer sa culture et sa formation générale; I pense qu'il s'agit d'occuper ses loisirs sans préoccupation pour les crédits et les diplômes; I autre pense qu'il s'agit d'acquérir une meilleure formation pour en faire bénéficier son milieu et la dernière pense qu'il s'agit de rencontrer d'autres individus.

Attitudes des femmes des organismes communautaires envers le SEA

TABLEAU I8

Mesure de faveur des répondantes des organismes communautaires envers le domaine de l'assertif du SEA.

Enoncés / Répondantes	35	36	37	38	39	40	4I	42	43	44	45	Total
I	7	7	I	2	I	I	I	I	5	7	I	34
3	I	2	I	4	5	I	I	I	6	2	I	25
5	6	6	2	2	I	2	2	6	6	2	2	37
8	2	2	4	4	4	3	2	5	4	6	2	38
9	3	3	2	4	2	5	4	6	6	5	3	43
I0	6	I	6	6	6	4	5	2	7	2	7	52
II	5	7	2	2	5	5	5	5	5	3	2	46
I2	I	I	6	6	4	4	4	6	6	I	I	40
I4	I	4	4	7	7	4	I	7	7	I	I	44
I6	6	2	I	I	4	4	6	3	I	6	I	35
I8	6	3	2	3	I	6	6	4	3	4	I	39
23	I	I	6	6	4	6	6	4	5	2	2	43
25	I	I	I	4	I	7	I	I	5	4	I	27
26	I	I	4	I	4	7	I	7	4	I	4	35
28	7	I	7	7	4	4	7	7	7	I	7	59
29	I	I	7	7	7	7	I	I	4	I	7	44
30	I	4	5	7	4	4	4	6	6	I	5	47
3I	5	2	I	I	I	I	6	I	I	6	I	26
35	5	4	2	I	I	6	6	3	6	7	I	4I
39	I	I	4	4	3	4	4	4	4	3	I	33
4I	I	I	I	I	I	4	4	6	4	I	I	25
42	I	I	I	I	I	4	4	3	3	6	I	26
Total	69	56	69	8I	7I	93	8I	89	I05	72	53	8I9

Globalement, les 22 répondantes des organismes communautaires se situent dans le pôle de l'accord .

On pense majoritairement que le SEA s'adresse également à toutes les couches de la population quoique 9 répondantes sont en désaccord avec cet énoncé; que les cours offerts visent autant la formation technique des travailleurs que la formation générale des citoyens (sauf 3); et que, de façon générale, le SEA s'adresse surtout aux gens qui ont déjà reçu une assez bonne formation de base.

De même, on est plutôt d'accord avec l'énoncé qui veut que le SEA offre surtout des cours qui impliquent des examens pour l'obtention de crédits ou de diplômes.

On pense également que les types de formation et le contenu des cours offerts sont déterminés par la direction du SEA et ses professeurs sans la collaboration des travailleurs et des citoyens quoique 7 répondantes pensent le contraire; que les activités de formation sont pensées plus en fonction des besoins du marché du travail que des besoins des travailleurs et des citoyens et que les normes d'admission sont surtout basées sur les intérêts et les besoins des adultes plutôt que sur leur niveau de scolarité.

On est partagé quant à savoir si les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction de la communauté que des besoins des travailleurs et des citoyens ou encore plus en fonction des besoins du cégep que des besoins des travailleurs et des citoyens.

On est également partagé quant à savoir si les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des individus en général que des besoins des travailleurs et des citoyens.

Enfin, on ne croit pas que les adultes défraient la majeure partie des services qu'ils obtiennent du SEA.

TABLEAU I9

Mesure de faveur des répondantes des organismes communautaires envers le domaine de l'optatif du SEA.

Enoncés / Répondantes	46	47	48	49	50	5I	52	53	54	Total
I	4	I	7	7	I	I	I	7	I	30
3	I	7	I	7	I	I	I	7	I	27
5	I	6	6	7	I	I	I	6	I	30
8	I	6	6	6	I	I	I	6	2	30
9	2	6	5	6	2	2	2	4	3	32
I0	I	7	7	7	I	2	I	7	I	34
II	I	I	I	6	I	I	I	6	I	I9
I2	I	6	5	6	4	2	2	6	2	34
I4	I	4	I	7	I	I	I	7	I	24
I6	I	5	3	6	2	I	I	5	2	26
I8	I	6	3	7	I	I	I	7	I	28
23	I	3	6	6	I	I	I	4	I	24
25	I	4	7	7	I	I	4	7	I	33
26	I	I	7	7	I	I	I	7	I	27
28	I	I	I	7	I	I	I	7	I	2I
29	I	4	7	7	I	I	I	7	I	30
30	I	7	7	7	I	I	I	6	I	32
3I	I	I	7	7	I	I	I	6	I	26
35	I	7	7	7	I	3	2	7	I	36
39	I	I	4	7	I	3	3	6	I	27
4I	I	4	I	6	3	3	3	7	I	29
42	I	4	7	7	2	2	2	7	I	33
Total	26	92	I06	I47	30	32	33	I39	27	632

Dans le domaine de l'optatif, les 22 répondantes des organismes communautaires sont, globalement, dans le pôle de l'accord. Ainsi, on pense que le SEA devrait s'adresser également

à toutes les couches de la population; que l'étudiant adulte devrait participer à l'élaboration du contenu des cours; que les activités de formation du SEA devraient être pensées plus en fonction des besoins des travailleurs et des citoyens et que les normes d'admission du SEA devraient être basées surtout sur les besoins et les intérêts des adultes plutôt que sur leur niveau d'études.

On est cependant divisé quant à savoir si les cours offerts par le SEA devraient plutôt viser la formation technique des travailleurs que la formation générale des citoyens et on semble d'accord pour dire que les cours offerts n'impliquent pas nécessairement des examens pour l'obtention de diplômes.

Par contre, on semble unanime à dire que le contenu des cours offerts devrait être déterminé par la direction du SEA et ses professeurs avec la collaboration des travailleurs et des citoyens et que les adultes ne devraient pas défrayer la majeure partie des services qu'ils obtiennent du SEA.

TABLEAU 20

Mesure de faveur des répondantes des organismes communautaires envers la fonction communautaire du SEA.

Enoncés / Répondantes	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	Total
I	I	7	6	I	7	4	6	7	I	7	I	I	6	55
3	2	2	2	7	I	I	I	I	I	I	I	I	I	22
5	2	3	6	2	7	I	3	4	6	6	I	I	2	44
8	2	6	4	3	4	4	5	2	6	2	4	4	I	47
9	6	5	6	7	7	2	4	3	7	2	6	2	I	58
I0	6	4	3	2	5	2	2	4	4	2	4	3	2	43
II	4	2	4	7	4	I	2	2	7	2	7	7	I	50
I2	2	2	2	6	2	4	I	I	7	I	6	6	I	4I
I4	4	7	7	7	I	I	7	3	7	4	7	2	2	59
I6	5	6	5	5	6	2	3	4	6	6	2	7	2	59
I8	4	7	7	4	5	I	5	6	4	4	2	I	4	54
23	2	4	4	6	6	4	2	5	7	3	2	2	2	49
25	I	I	4	I	I	I	4	I	I	I	I	I	I	I9
26	4	I	4	7	I	4	4	4	7	I	7	7	I	52
28	4	7	4	7	I	I	I	I	7	I	7	7	I	49
29	I	4	4	7	I	7	I	I	7	4	7	3	I	48
30	4	7	7	6	6	5	3	3	7	3	5	5	2	63
3I	6	6	6	4	6	3	5	4	4	4	4	3	3	58
35	6	6	6	2	6	2	4	4	6	3	2	2	I	50
39	2	2	2	4	4	2	3	3	6	3	5	5	2	43
4I	2	3	3	4	4	2	3	2	6	2	6	6	I	44
42	3	3	3	4	4	2	3	3	6	3	4	2	I	4I
Total	73	95	99	I03	89	56	72	68	I20	65	9I	78	39	I048

Globalement, les répondantes se retrouvent d'accord pour dire que le SEA assume une certaine fonction communautaire.

Notamment, on est plutôt d'accord pour dire que le SEA permet à l'individu de maintenir ses qualifications sur le marché du travail ; qu'il aide les individus à développer leurs activités de loisirs; qu'il favorise l'épanouissement des citoyens et qu'il aide le travailleur et le citoyen à comprendre son rôle et sa place dans le système socio-économique.

On pense également que le SEA est avant tout au service des besoins du monde de l'économie et de la technologie.

On ose croire que le SEA contribue à développer le niveau culturel de la communauté.

Par contre, on est partagé quant à savoir si le SEA favorise la naissance des groupes communautaires et la participation des citoyens à la vie politique et à la démocratie.

On est partagé également quant à savoir si le SEA accentue les inégalités sociales en favorisant les classes supérieures ou encore s'il contribue à la lutte contre ces inégalités sociales.

Même chose quant à savoir si le SEA, par son mode de fonctionnement, contribue plus à développer la compétition que la solidarité au sein de la société.

On pense que le SEA donne à l'individu l'illusion de pouvoir changer quelque chose à ses conditions de vie mais on ne croit pas qu'il dévalorise ceux qui ne suivent pas de cours.

Attentes des organismes communautaires selon les femmes

Les 22 répondantes sont d'avis que la formation de membres des organismes communautaires pose quelque peu des problèmes (I2 répondantes); assez de problèmes (4 répondantes); beaucoup de problèmes (3 répondantes); pas de problèmes (2 répondantes) et la dernière ne le sais pas.

Conséquemment, I2 répondantes considèrent la formation des membres comme un objectif à poursuivre dans une certaine mesure; 7 autres sont convaincus de la nécessité d'une telle démarche; 2 autres ne croient pas qu'il s'agit là d'un objec-

tif à poursuivre de façon prioritaire et la dernière ne le sais pas.

Parmi celles qui pensent que la formation des membres est un objectif à poursuivre, 9 sont d'avis que le SEA pourrait leur être utile dans une bonne mesure; 3 dans une large mesure; 3 quelque peu; I pas du tout; 4 ne savent pas et 2 autres ont laissé l'espace en blanc.

Malgré qu'une bonne proportion des répondantes pensent que le SEA pourrait leur être d'un quelconque secours dans la formation des membres, I3 d'entre elles ont répondu à la question suivante:

> " Si vous ne croyez pas pouvoir trouver au SEA le moyen adéquat de répondre aux besoins de formation de vos membres, dans quelle mesure attribuez-vous ce fait à chacune des raisons suivantes ? ".

Parmi les raisons invoquées pour expliquer ce manque de confiance envers le SEA comme moyen de formation des membres, 5 sont d'avis que la formation est quelque peu trop générale et théorique; 4 assez et 3 beaucoup.

Quant à savoir s'il s'agirait plutôt d'une formation trop spécialisée et exigeante pour les membres des organismes communautaires, au total, II partagent cet avis; 4 quelque peu; 4 assez et 3 beaucoup.

Seulement 3 des I3 répondantes sont d'avis que la formation dispensée est de niveau inférieur à celle des membres des organismes communautaires; I assez et les 2 autres beaucoup.

La formation serait trop encadrée dans les programmes officiels pour II des I3 répondantes; 4 quelque peu, 3 assez et 4 beaucoup.

Pour 7 des I3 répondantes, la formation du SEA serait étrangère aux intérêts des membres des organismes communautaires; 2 le pensent quelque peu, I assez et 4 beaucoup.

De plus, I2 des I3 répondantes sont d'avis que la formation dispensée n'est pas assez axée sur l'action concrète; 7 le pensent assez et 5 beaucoup.

Le manque de confiance envers le SEA comme instrument de formation des membres des organismes communautaires s'explique pour II des I3 répondantes par une formation dispensée qui ne disposerait pas assez à l'engagement social; 2 le pensent quelque peu, 4 assez et 5 beaucoup.

Enfin, II des I3 répondantes sont d'avis que les membres des organismes communautaires manque de disponibilité.

I7 des 22 répondantes des organismes communautaires ont répondu à la question suivante:

> " Si vous considérez que le SEA correspond assez peu aux besoins et intérêts de vos membres, pourriez-vous évaluer dans quelle mesure les propositions suivantes correspondent à ce que vous ressentez ".

Seulement I0 des I7 répondantes pensent que le SEA n'offre pas de formation dans les domaines qui les intéressent.

Pour 8 des I7 répondantes, le SEA ne pourrait pas les aider à accroître l'efficacité de leur action ni non plus les aider à mieux atteindre leurs objectifs.

Pour II des I7 répondantes, la formation par les cours ou les activités du SEA ne correspond pas à leur façon d'entrevoir la question du perfectionnement et la formation de leurs membres.

Enfin, pour I4 des I7 répondantes, le SEA offre surtout des cours impliquant des diplômes alors qu'elles ont besoin de formation libre.

7 des 22 répondantes ont l'impression que leur groupe est informé des possibilités de formation offertes par le SEA et qu'il est facile d'effectuer les démarches nécessaires pour compléter les informations; 8 ne le pensent pas et 7 autres ne le savent pas.

Si à une période de l'année qui leur convenait le SEA organisait des activités de formation dans un domaine qui les intéresse, I5 des 22 répondantes seraient possiblement intéresséesd'yparticiper alors que les 7 autres seraient certainement intéressées.

2I des 22 répondantes des organismes communautaires ont répondu à la question suivante:

> " Quel que soit le degré d'intérêt que vous portez à l'égard du SEA comme moyen d'améliorer la formation de vos membres, dans quelle mesure chacun des aspects suivants pourrait-il vous empêcher de vous prévaloir de ses services de formation ? ".

Selon I8 des 2I répondantes, un travail trop fatiguant et accaparant est un empêchement à se prévaloir des services de formation du SEA.

Selon I6 des 2I répondantes, les activités communautaires trop lourdes seraient un empêchement.

Quant aux responsabilités familiales accaparantes, elles constituent un empêchement pour I5 des 2I répondantes.

L'empiètement du temps de formation sur le temps des loisirs et du repos est un empêchement à se prévaloir des services du SEA pour I4 des 2I répondantes.

Selon 9 des 2I répondantes, leur formation de base est insuffisante pour se prévaloir des services de formation offerts par le SEA.

5 des 2I répondantes se considèrent trop âgées.

4 des 2I répondantes que les distances sont trop grandes à parcourir et que les réactions de la famille et de l'entourage constituent un empêchement à se prévaloir des services de formation du SEA.

Sur une période de trois mois, I5 des 22 répondantes seraient prêtes à consacrer 3 heures par semaine à la formation des membres; 4 plus de 3 heures par semaine et 3 moins de 3 heures par semaine.

La formule des sessions intensives de I, 2 ou 3 jours convient davantage à 8 des 2I répondantes (I ayant laissé l'espace en blanc) ; pas du tout à 5 répondantes; ne savent pas 6 répondantes et ne peuvent répondre 2 répondantes.

Quant à la question des diplômes, 6 des 2I répondantes (I ayant laissé l'espace en blanc) préfèrent une formation libre sans contraintes de diplômes; 3 une formation inscrite dans un programme conduisant à un diplôme et I2 préfèrent une forma-

tion susceptible de recevoir une simple attestation du cégep.

16 des 22 répondantes ont arrêté un choix quant à la question suivante:

" Inscrivez les domaines dans lesquels vous seriez intéressé à suivre des activités de formation, en distinguant les domaines directement reliés à vos activités de groupe ".

Nous avons dressé l'inventaire des champs d'intérêt mentionnés et les avons classés en mentionnant la fréquence de mention.

TABLEAU 21

Répertoire des domaines de formation reliés aux activités de groupe, selon les femmes des organismes communautaires.

	Fréquence
Formation à la vie de groupe (comment remplir les tâches d'encadrement avec efficacité)	9
Législation	
affectant les femmes	2
familiale	4
de l'enfant	I
sociale et droits des assistés sociaux	2
formation en droit	I
Domaine de l'enfant	
psychologie de l'enfant	I
relations parents-enfants	I
premiers soins pour enfants	I
Cours divers	
histoire des femmes	I
stéréotypes sexistes	I
sexologie	I
relations humaines	I
connaissance de soi	I
politique	2
sociologie	I
système métrique	I
sur les spectacles et le théâtre	I

Quant aux domaines reliés à la personne, à la société,

à la science et à la culture, 10 des 22 répondantes ont arrêté un choix.

TABLEAU 22

Répertoire des domaines de formation reliés à la personne, à la société, à la science et à la culture, selon les femmes des organismes communautaires.

	Fréquence
Formation à la vie de groupe (comment remplir les tâches d'encadrement avec efficacité)	I
Législation	
sociale et droits des assistés sociaux	I
Domaine de l'enfant	
psychologie de l'enfant	I
Cours divers	
histoire du mouvement ouvrier	3
bénévolat	I
psychologie des groupes	I
sociologie	I
croissance personnelle	I
artisanat	I
littérature	I
langues	I
journalisme	I
politique	I
système métrique	I
travailleur social	I
en vue d'atteindre un diplôme	2
Techniques de l'audio-visuel	
audio-visuel	I
photographie	I
cinéma(vidéo)	I
montage de scénario	I

15 des 22 répondantes sont favorables à une participation du SEA à l'occasion de colloques, rencontres et activités de leur groupe; 5 pas tellement et 2 pas du tout.

Parmi les 20 répondantes qui sont favorables ou pas telle-

ment favorables à une participation du SEA à l'occasion de colloques, rencontres et activités de leur groupe, 16 ont arrêté un choix quant aux formes que devrait prendre cette participation.

7 des 16 répondantes ont retenu toutes les suggestions faites; 2 la préparation de documents; 2 l'idée des personnes ressources; 2 ont retenu les tâches de secrétariat, la préparation de documents et l'idée des personnes-ressources; 1 a retenu l'organisation de colloques, les animateurs et les personnes-ressources; 1 la préparation de documents, les animateurs et les personnes-ressources et la dernière, les tâches de secrétariat et la préparation de documents.

14 des 22 répondantes n'ont jamais fait appel au SEA du cégep.

A la question: " Qu'est-ce que vous seriez prêt à entreprendre avec le SEA ? " 6 des 22 répondantes ont répondu. Nous reproduisons les réponses à cette question.

- " (...) des cours de formation générale ".
- " L'identification des besoins des groupes ".
- " Un cours avec d'autres groupes populaires (formation intergroupes axée sur l'animation) ".
- " Des activités de formation des membres ".
- " Un cours conduisant à un diplôme en artisanat ".
- " Une consultation avec L'Envol pour faire le point sur les besoins du groupe ".

Questions relevant des hommes des organismes communautaires

Rappelons que parmi les 34 répondants des organismes communautaires, 12 hommes ont été sondés. Ces 12 répondants proviennent de 7 des 13 organismes communautaires sondés.

Selon 5 des I2 répondants (7 ayant laissé l'espace en blanc) , les organismes communautaires dans lesquels ils militent compteraient entre 5 et 250 membres. Selon un répondant, son groupe compte 5 membres, pour un autre il en compte environ I5, pour un autre 40 en février dernier, pour un autre 43 et enfin, pour le dernier son groupe compte quelque 250 membres.

Selon les 4 répondants à la question: " Par votre action, vous pensez toucher combien de personnes ? ", les réponses varient de plusieurs centaines par année à de 4 000 à 5 000 par année. Pour 2 répondants la pénétration de l'organisme communautaire est de plusieurs centaines par année; pour I autre elle est de 2 000 à 3 000 par année et pour le dernier, elle est de 4 000 à 5 000 par année.

Quant aux moyens d'action utilisés pour atteindre les objectifs de l'organisme, 4 des I2 répondants en ont énumérés.

TABLEAU 23

Moyens d'action des organismes communautaires, selon les hommes	Fréquence
Assemblées d'organisme	2
Diffusion d'information (tract, brochure)	2
Utilisation des média (communiqué de presse, reportage, etc.)	I
Journal communautaire L'Echange	I
Colloques	I
Local	I
Activités sociales, sportives et culturelles	2
Pressions auprès des gouvernements	I
Campagnes de sensibilisation de l'opinion	2

Selon 9 répondants, leur organisme communautaire participe quelquefois (5 répondants) et souvent (4 répondants) à des actions communes avec d'autres groupes.

Pour 7 répondants, les objectifs et les actions de leur organisme ne sont pas plus importants que ceux des autres grou-

pes, alors que pour 2 autres ils sont plus importants (3 ont laissé l'espace en blanc).

Quant aux objectifs des organismes communautaires, 4 des I2 répondants en ont identifiés.

TABLEAU 24

Répertoire des objectifs identifiés par les hommes des groupes communautaires.
Droits des assistés sociaux - Promotion et défense des assistés sociaux - Améliorer le sort des assistés sociaux - Faciliter l'accueil au bureau local de l'aide sociale Droits des personnes handicapées - Promotion de la personne vivant avec un handicap physique et / ou mental. Culture - Développer la culture locale. - Devenir un lieu de rencontre communautaire.

Selon les réponses à la question: " Depuis combien de temps votre organisme est-il fondé ? ", le plus jeune des organismes communautaires, selon 4 des I2 répondants, aurait I an et le plus âgé 6 ans (2 ont répondu 6 ans, I a répondu 3 ans et l'autre I an).

A la question: " Combien de vos membres sont là depuis le début ? ", 2 répondants déclarent 2 membres, I déclare 6 membres et un autre I6 membres (4 sur I2 ont répondu).

Ainsi, selon 4 répondants, leur organisme compterait entre 2 et I6 membres qui y militent depuis le début.

Quant à savoir si les objectifs ont changé depuis la fondation de leur organisme, selon 6 des répondants ce n'est pas le cas alors que pour I autre ils ont changé et que 2 autres ne savent pas.

Selon 6 répondants, leur organisme est bien enraciné dans le milieu alors que pour 3 autres pas tellement (3 n'ont pas répondu).

A la question: " Enumérez ce qui se fait dans votre organisme depuis 2 ans ? ", I0 des I2 répondants ont laissé l'espace en blanc.

Les réalisations mentionnées sont:
" Des pressions pour l'implantation de divers services pour handicapés ".
" De l'information sur la loi d'aide sociale ".

Quant à la deuxième partie de cette question, énumérez ce qui se fait actuellement, 9 des I2 répondants ont laissé l'espace en blanc.

Les réalisations actuelles sont:
" Une campagne de financement ".
" Des pressions pour l'implantation de divers services pour handicapés ".
" De l'information sur la loi d'aide sociale et le recrutement de membres ".

Enfin, quant à la dernière partie de cette question, énumérez ce que vous ferez au cours de la prochaine année, I0 des I2 répondants ont laissé l'espace en blanc.

Les réalisations à venir sont:
" Des sports ".
" La réalisation d'un Canada-au-travail, si accepté, pour sensibiliser la population à la culture locale ".
" Donner une formation et une méthode de travail aux bénévoles ".
" Continuer à aider les assistés sociaux ".

7 des répondants sont favorables à cohabiter avec d'autres groupes au sein d'une maison communautaire alors que 2 autres disent peut-être, selon la nature d'un tel projet (3 répondants ont laissé l'espace en blanc).

Selon la nature du projet également, 7 des 9 répondants vont peut-être se concerter avec d'autres groupes pour prendre possession des locaux de l'actuel cégep lorsqu'ils seront libres, les 2 autres ont l'intention de se concerter avec d'autres groupes.

Perceptions du SEA par les hommes des organismes communautaires

Nos répondants sont quelque peu (7 répondants) , assez bien (3 répondants) et très au courant que le cégep offre des services d'éducation aux adultes (2 répondants) grâce à une utilisation de ce service (3 répondants), par la publicité du SEA (2 répondants), par des gens du milieu qui les ont utilisés (3 répondants) et par la publicité du SEA et les média d'information (4 répondants).

Pour 9 répondants, le niveau d'information à l'égard du SEA est bon; pour I autre, il est très bon et les 2 derniers disent qu'il est faible.

Quant à savoir si le SEA offre des cours ailleurs qu'à Sept-Iles, 6 pensent que oui, 2 ne le croient pas et les 4 autres ne le savent pas.

Selon 7 répondants, les adultes qui suivent des cours du SEA peuvent bénéficier, de façon générale, des mêmes services que les étudiants réguliers de jour; I autre hésite et les 4 derniers ne le savent pas.

Les adultes du SEA reçoivent seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation générale des adultes pour 7

répondants alors que pour 4 autres, les adultes reçoivent seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation technique. Le dernier est d'avis que les adultes du SEA reçoivent sensiblement les mêmes cours que les étudiants du régulier de jour.

Quant aux démarches par lesquelles on peut s'inscrire au SEA, 8 des I2 répondants les trouvent plutôt faciles alors que les 4 autres ne savent pas.

De l'avis de I0 répondants, le SEA peut répondre plus facilement à une demande de la part d'un employeur pour un groupe d'employés, pour I autre à une demande d'un groupe de membres d'un comité de citoyens (le dernier a laissé l'espace en blanc).

Quant à l'âge des utilisateurs du SEA, 7 répondants sont d'avis qu'ils ont entre 30 et 34 ans; 4 autres entre 25 et 29 ans et le dernier entre 35 et 42 ans.

Selon 8 répondants, la scolarité des utilisateurs du SEA se situe au niveau du collégial non complété; selon 2 autres elle se situe au niveau du secondaire complété; selon I autre au niveau du collégial complété et selon le dernier, la scolarité des utilisateurs se situe au niveau universitaire non complété.

Enfin, quant à l'intention principale des adultes qui suivent des cours du SEA, 3 répondants sont d'avis que la motivation première est l'obtention de promotion; 3 autres pensent qu'il s'agit d'obtenir un diplôme; I autre qu'il s'agit d'améliorer

sa culture et sa formation générale; I autre pense qu'il s'agit d'améliorer sa formation technique; 2 autres qu'il s'agit de conserver son emploi actuel; I autre qu'il s'agit de se recycler en vue de changer d'orientation et le dernier pense qu'il s'agit à la fois d'améliorer sa culture et sa formation générale, d'améliorer sa formation technique, d'obtenir des promotions et un diplôme.

Attitudes des hommes des organismes communautaires envers le SEA

TABLEAU 25

Mesure de faveur des répondants des organismes communautaires envers le domaine de l'assertif du SEA.

Enoncés / Répondants	35	36	37	38	39	40	4I	42	43	44	45	Total
2	7	4	4	2	I	4	2	I	4	7	I	37
4	7	7	2	I	I	2	5	4	4	4	2	39
6	I	3	2	7	3	6	6	6	4	6	I	45
7	6	5	I	I	I	I	I	I	3	I	3	24
I3	I	7	2	2	6	I	7	I	6	I	I	35
2I	I	6	6	7	7	I	I	7	7	I	I	45
33	3	3	2	2	2	5	5	4	3	5	2	36
34	5	4	I	I	I	7	6	4	7	7	I	44
36	6	4	I	I	I	4	4	3	4	6	I	35
37	5	2	I	2	2	4	4	3	6	6	I	36
38	6	3	I	4	3	3	6	4	4	5	2	4I
40	6	3	2	2	I	4	6	3	3	5	2	37
Total	54	5I	25	32	29	42	53	4I	55	54	I8	454

Globalement, les I2 répondants des organismes communautaires se situent dans le pôle de l'accord.

On aurait plutôt tendance à croire, contrairement aux femmes, que le SEA ne s'adresse pas également à toutes les couches de la population quoique 4 répondants pensent le contraire.

On pense également, unanimement, que, de façon générale, le SEA s'adresse surtout aux gens qui ont déjà reçu une assez bonne formation de base et qu'il offre surtout des cours qui impliquent des examens pour l'obtention de crédit ou de diplômes (sauf un).

De même, on pense que les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des besoins du marché du travail que des besoins des travailleurs et des citoyens (sauf 2) et que les types de formation et le contenu des cours offerts sont déterminés par la direction du SEA et ses professeurs sans la collaboration des travailleurs et des citoyens (sauf 2).

Les sentiments sont partagés quant à savoir si les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des individus en général que des besoins des travailleurs et des citoyens ou quant à savoir si les cours offerts visent autant la formation technique des travailleurs que la formation générale des citoyens.

On ne croit pas (sauf 3) que les activités de formation du SEA soient pensées plus en fonction de la communauté que des besoins des travailleurs et des citoyens ni non plus que les normes d'admission soient surtout basées sur les intérêts et les besoins des adultes plutôt que sur leur niveau de scolarité (sauf 3).

Par contre, on pense que les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des besoins du cégep que des besoins des travailleurs et des citoyens (sauf 2).

Enfin, on est partagé quant à savoir si les adultes défraient la majeure partie des services qu'ils obtiennent du SEA.

TABLEAU 26

Mesure de faveur des répondants des organismes communautaires envers le domaine de l'optatif du SEA.

Enoncés / Répondants	46	47	48	49	50	51	52	53	54	Total
2	I	7	2	6	I	I	I	7	I	27
4	7	7	7	7	I	I	3	6	I	40
6	I	I	7	7	I	I	7	7	I	33
7	I	I	7	7	I	I	I	7	I	27
I3	I	6	7	7	I	I	I	7	I	32
2I	I	7	7	7	I	I	I	6	I	32
33	I	I	I	I	7	2	4	2	2	2I
34	I	7	7	7	I	I	I	7	I	33
36	I	7	7	7	I	2	2	7	I	35
37	I	4	5	7	I	4	4	6	I	33
38	I	4	6	7	I	I	I	7	I	29
40	I	5	7	7	I	I	I	7	I	3I
Total	I8	57	70	77	I8	I7	27	76	I3	373

Dans le domaine de l'optatif, les I2 répondants des organismes communautaires sont, globalement, dans le pôle de l'accord.

Ainsi, on pense, comme chez les femmes, que le SEA devrait s'adresser également à toutes les couches de la population (sauf un en total désaccord); que l'étudiant adulte devrait participer à l'élaboration du contenu des cours (sauf un en total désaccord); que les activités de formation devraient être pensées plus en fonction des besoins des travailleurs et des citoyens (pour les citoyens, un est en total désaccord) et que les normes d'admission devraient être basées surtout

sur les besoins et les intérêts des adultes plutôt que sur leur niveau d'études.

On ne pense pas que les cours offerts par le SEA devraient plutôt viser la formation technique des travailleurs que la formation générale ces citoyens (sauf 3) et on est d'accord pour dire que les cours offerts ne devraient pas nécessairement impliquer des examens pour l'obtention de diplômes (sauf 2).

Enfin, on pense que le contenu des cours offerts devrait être déterminé par la direction du SEA et ses professeurs avec la collaboration des travailleurs et des citoyens (sauf 1) et que les adultes ne devraient pas défrayer la majeure partie des services qu'ils obtiennent du SEA (sauf 1).

TABLEAU 27

Mesure de faveur des répondants des organismes communautaires envers la fonction communautaire du SEA.

Enoncés / Répondants	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	Total
2	1	3	4	1	1	1	2	4	1	2	4	1	2	27
4	4	7	6	1	6	2	4	5	3	6	2	3	2	51
6	1	4	2	2	7	3	7	1	2	6	3	2	2	42
7	1	7	7	4	7	2	7	6	7	7	1	3	1	60
13	4	7	4	7	7	1	7	4	7	4	2	2	1	57
21	4	6	6	3	6	2	6	2	6	4	2	6	1	54
33	3	4	4	4	4	2	3	4	4	3	4	6	2	47
34	3	6	6	2	6	2	4	4	3	3	4	4	1	48
36	4	6	6	1	7	1	4	6	7	5	1	1	1	50
37	3	4	4	3	5	1	4	4	4	3	3	3	1	42
38	3	6	3	4	4	3	3	3	4	3	3	2	1	42
40	6	7	6	2	6	1	4	4	7	3	2	2	3	53
Total	37	67	58	34	66	21	55	47	55	49	31	35	18	573

Globalement, les répondants se retrouvent d'accord pour dire, comme chez les femmes, que le SEA assume une certaine fonction communautaire.

On est unanime à dire que le SEA permet à l'individu de maintenir ses qualifications sur le marché du travail et qu'il est avant tout au service des besoins du monde de l'économie et de la technologie (comme les femmes).

Contrairement aux femmes, les hommes sont divisés quant à savoir si le SEA aide les individus à développer leurs activités de loisirs (les femmes pensent plutôt que oui) ; s'il favorise l'épanouissement des citoyens et s'il aide le travailleur et le citoyen à comprendre son rôle et sa place dans le système socio-économique (les femmes sont plutôt d'accord).

Comme chez les femmes également, on pense que le SEA contribue à développer le niveau culturel de la communauté.

On ne croit pas que le SEA favorise la naissance des groupes communautaires et la participation des citoyens à la vie politique et à la démocratie (les femmes sont partagées).

On pense que le SEA accentue les inégalités sociales en favorisant les classes supérieures et que, conséquemment, il ne contribue pas à la lutte contre les inégalités sociales (les femmes sont partagées).

On est unanime à dire que le SEA, par son mode de fonctionnement, contribue plus à développer la compétition que la solidarité au sein de la société (les femmes sont partagées).

Enfin, on pense que le SEA donne à l'individu l'illusion de pouvoir changer quelque chose à ses conditions de vie (les femmes sont partagées) et on est partagé quant à savoir s'il tend à dévaloriser les individus qui ne suivent pas de cours (les femmes ne le croient pas).

Attentes des organismes communautaires selon les hommes

Parmi nos 12 répondants, 10 ont répondu aux questions portant sur les attentes.

6 des répondants sont d'avis que la formation des membres des organismes communautaires pose assez de problèmes; 3 sont d'avis qu'elle pose quelque peu des problèmes et pour le dernier, la formation pose fortement des problèmes.

Conséquemment, 6 des répondants sont convaincus de la nécessité de la formation des membres et 4 autres pensent qu'il s'agit là d'un objectif prioritaire dans une certaine mesure.

Quant à savoir si le SEA pourrait être d'une quelconque utilité pour la formation des membres, 2 répondants sont d'avis qu'il pourrait être utile quelque peu; 2 autres dans une bonne mesure; 2 autres dans une large mesure; 2 ne le croient pas et 2 ne savent pas.

Malgré que 6 des 10 répondants pensent que le SEA pourrait leur être d'un quelconque secours dans la formation des membres, 9 des 10 ont répondu à la question suivante:

> " Si vous ne croyez pas pouvoir trouver au SEA le moyen adéquat de répondre aux besoins de formation de vos membres, dans quelle mesure attribuez-vous ce fait à chacune des raisons suivantes ? ".

Parmi les raisons invoquées pour expliquer ce manque de confiance envers le SEA comme moyen de formation des membres, 5 sont d'avis que la formation est assez générale et théorique; 2 qu'elle est quelque peu générale et théorique et le dernier beaucoup.

Quant à savoir s'il s'agirait plutôt d'une formation trop spécialisée et exigeante pour les membres des organismes communautaires, 6 disent quelque peu, 2 assez et 1 beaucoup.

Seulement 1 des 9 répondants est d'avis que la formation dispensée est de niveau inférieur à celle des membres des organismes communautaires.

La formation serait beaucoup trop encadrée dans des programmes officiels pour 3 des répondants; assez pour 4 et quelque peu pour 2.

Pour 8 des 9 répondants, la formation du SEA serait étrangère aux intérêts des membres des organismes communautaires; 2 le pensent quelque peu, 5 assez et 1 beaucoup.

Les 9 répondants sont d'avis que la formation dispensée n'est pas assez axée sur l'action concrète; 7 le pensent assez et 2 beaucoup.

Le manque de confiance envers le SEA comme instrument de formation des membres des organismes communautaires s'explique pour les 9 répondants par une formation dispensée qui ne disposerait pas assez à l'engagement social; 5 le pensent assez et 4 beaucoup.

Enfin, 8 des 9 répondants sont d'avis que les membres des organismes communautaires manquent de disponibilité.

10 des 12 répondants des organismes communautaires ont répondu à la question suivante:

> " Si vous considérez que le SEA correspond assez peu aux besoins et intérêts de vos membres, pourriez-vous évaluer dans quelle mesure les propositions suivantes correspondent à ce que vous ressentez ".

5 des 10 répondants trouvent quelque peu juste l'énoncé voulant que le SEA n'offre pas de formation dans les domaines qui les intéressent; 3 le trouvent assez juste et 2 très juste.

Pour 8 des 10 répondants, le SEA ne pourrait pas les aider à accroître l'efficacité de leur action ni non plus les aider à mieux atteindre leurs objectifs.

Pour 8 des 10 répondants, la formation par les cours ou les activités du SEA ne correspond pas à leur façon d'entrevoir la question du perfectionnement et la formation de leurs membres.

Enfin, pour 9 des 10 répondants, le SEA offre surtout des cours impliquant des diplômes alors qu'ils ont besoin de formation libre.

4 des 10 répondants ont l'impression que leur groupe est informé des possibilités de formation offertes par le SEA et qu'il est facile d'effectuer les démarches nécessaires pour compléter les informations; 4 ne le pensent pas et 2 ne le savent pas.

Si à une période de l'année qui leur convenait le SEA organisait des activités de formation dans un domaine qui les intéresse, 6 des 10 répondants seraient possiblement intéressés d'y participer alors que les 4 autres seraient certainement intéressés.

10 des 12 répondants des organismes communautaires ont répondu à la question suivante:

> " Quel que soit le degré d'interêt que vous portez à l'égard du SEA comme moyen d'améliorer la formation de vos membres, dans quelle mesure chacun des aspects suivants pourrait-il vous empêcher de vous prévaloir de ses services de formation ? ".

Selon 8 des 10 répondants, un travail trop fatiguant et accaparant est un empêchement à se prévaloir des services de formation du SEA.

Selon 8 des 10 répondants, les activités communautaires trop lourdes seraient un empêchement.

Les responsabilités familiales accaparantes et l'empiètement du temps de formation sur le temps des loisirs et du repos constituent un empêchement à se prévaloir des services de formation du SEA pour 5 des 10 répondants.

Une formation de base jugée insuffisante et des distances trop grandes à parcourir constituent un empêchement pour 2 des 10 répondants.

Un âge trop avancé est un empêchement pour 3 des 10 répondants et, enfin, les réactions de la famille et de l'entourage sont un empêchement pour 1 des 10 répondants.

Sur une période de trois mois, 7 des I0 répondants seraient prêts à consacrer 3 heures par semaine à la formation des membres; 2 plus de 3 heures par semaine et le dernier, moins de 3 heures par semaine.

La formule des sessions intensives de I, 2 ou 3 jours convient davantage à 5 des I0 répondants alors que les 5 autres ne savent pas.

Quant à la question des diplômes, 6 des I0 répondants préfèrent une formation libre sans contraintes de diplômes; 3 une formation susceptible de recevoir une simple attestation du cégep et le dernier une formation inscrite dans un programme conduisant à un diplôme.

I0 des I2 répondants ont arrêté un choix quant à la question suivante:

> " Inscrivez les domaines dans lesquels vous seriez intéressé à suivre des activités de formation, en distinguant les domaines directement reliés à vos activités de groupe ".

Nous avons dressé l'inventaire des champs d'intérêt mentionnés et les avons classés en mentionnant la fréquence de mention.

TABLEAU 28

Répertoire des domaines de formation reliés aux activités de groupe, selon les hommes des organismes communautaires.	
	Fréquence
Formation à la vie de groupe	
animation en milieu communautaire	4
syndicalisme	4
Législation	
code du travail	I
législation ouvrière (santé et sécurité au travail)	2
droits de la personne	I
Cours divers	
histoire du mouvement ouvrier	2
économie	I
politique	I
luttes de libération nationale	I

Quant aux domaines reliés à la personne, à la société, à la science et à la culture, 3 des I2 répondants ont arrêté un choix.

TABLEAU 29

Répertoire des domaines de formation reliés à la personne, à la société, à la science et à la culture, selon les hommes des organismes communautaires.	
	Fréquence
Cours divers	
économie	2
sociologie	2

6 des I0 répondants sont favorables à une participation du SEA à l'occasion de colloques, rencontres et activités de leur groupe alors que les 4 autres ne sont pas favorables à une telle participation.

Parmi les 6 répondants qui sont favorables à une telle

participation, 5 ont retenu toutes les suggestions faites quant aux formes que devrait prendre cette participation.

Ainsi, selon ces 5 répondants, le SEA pourrait s'occuper de l'organisation de colloques, des tâches de secrétariat, de la préparation de documents, de fournir les animateurs et les personnes-ressources.

Le dernier a arrêté son choix sur l'organisation de colloques et la préparation de documents.

7 des 10 répondants n'ont jamais fait appel au SEA du cégep.

A la question: " Qu'est-ce que vous seriez prêt à entreprendre avec le SEA ? " 4 des 10 répondants ont répondu. Nous reproduisons les réponses à cette question.

- " Un projet OVEP pour la formation des bénévoles des groupes communautaires ".
- " L'organisation d'un cours sur l'histoire du mouvement ouvrier ".
- " Un cours de formation syndicale ".
- " Susciter la mise sur pied d'un comité des membres en vue d'élaborer les collaborations possibles ". (réponse d'un conseiller syndical)

Socio-culturel

En cours de recherche, les responsables du SEA m'ont confié un mandat supplémentaire: celui d'étendre la recherche aux groupes socio-culturels (les loisirs organisés: chorales, clubs sportifs, l'artisanat, etc.).

Nous avons accepté ce mandat élargi. Cependant, nous ne l'avons pas conduit à terme.

D'une part, après réflexion, nous en sommes arrivé à la conclusion que les délais impartis, que nous n'avons d'ailleurs pas respectés, ne permettaient pas d'élargir ainsi le champ d'investigations sans compromettre l'interprétation des données.

En effet, si nous avions assumé ce mandat, il aurait fallu, pour respecter les délais, compiler et classer les données supplémentaires ainsi recueillies avec celles des organismes communautaires-populaires, ce qui en aurait modifié le sens.

Parce que, et d'autre part, la nature des groupes socio-culturels est telle que nous pensons que le questionnaire devrait comporter un chapitre entier de questions portant exclusivement sur eux.

En somme, les groupes socio-culturels pourraient faire l'objet d'une autre recherche.

Conclusion

Au total 42 répondants, 19 hommes et 23 femmes, du milieu communautaire, tel que défini dans le devis, dont près de la moitié (17 personnes) ont entre 30 et 39 ans et plus de la moitié (25 personnes) sont mariées et gagnent annuellement entre 9 000 $ et 19 000 $ et ayant touché au moins à des études collégiales pour quelque 64 pour 100 d'entre eux, ont fait l'objet de cette recherche.

Des quelque 3 800 données recueillies, nous pouvons dégager quelques conclusions.

Du côté des services publics, on manifeste une volonté de collaborer avec les organismes communautaires-populaires alors que du côté des coopératives d'épargne et de crédit on n'a pas de politique de soutien financier envers ces groupes.

Quant aux perceptions que projettent et aux connaissances qu'ont les services publics et les coops du SEA, elles sont relativement justes.

Par ailleurs, quant au milieu des organismes communautaires-populaires, on peut conclure qu'il rencontre un taux de roulement important parmi ses militants et qu'il a une propension a exagérer son impact.

L'important taux de roulement et conséquemment la faiblesse numérique du membership changeant parmi les militants sont deux facteurs qui expliquent, autre conclusion, l'incertitude quant à l'avenir pour plusieurs groupes.

A ce sujet, pour dynamiser leur groupe et assurer son avenir, les sondés expriment un besoin de formation.

On veut savoir comment faire fonctionner efficacement un organisme communautaire-populaire.

Autre conclusion: comme les activités du milieu communautaire-populaire sont fortement subventionnées, il est contrôlé.

Quant aux perceptions des groupes envers le SEA, les hommes sont plus critiques que les femmes

LISTE DES TABLEAUX

Nombre de répondants, par sexe et par groupes 4

Nombre de répondants, selon le groupe d'âge et par sexe 4

Nombre de répondants, selon leur appartenance, par groupe d'âge et par sexe 5

Statut civil des répondants, selon leur appartenance et par sexe 5

Revenus des répondants, selon leur appartenance et par sexe 6

Scolarité des répondants, selon leur appartenance et par sexe 7

Mesure de faveur des répondants des services publics envers le domaine de l'assertif du SEA II

Mesure de faveur des répondants des services publics envers le domaine de l'optatif du SEA I3

Mesure de faveur des répondants des services publics envers la fonction communautaire du SEA I4

Mesure de faveur des répondants des coops envers le domaine de l'assertif du SEA I9

Mesure de faveur des répondants des coops envers le domaine de l'optatif du SEA 20

Mesure de faveur des répondants des coops envers la fonction communautaire du SEA 2I

Moyens d'action des organismes communautaires, selon les femmes 23

Répertoire des objectifs identifiés par les femmes des groupes communautaires 25

Répertoire des réalisations des organismes communautaires, selon les femmes 27

Répertoire des réalisations actuelles des organismes communautaires, selon les femmes 28

Répertoire des réalisations futures des organismes communautaires, selon les femmes 29

Mesure de faveur des répondantes des organismes communautaires envers le domaine de l'assertif du SEA 32

Mesure de faveur des répondantes des organismes communautaires envers le domaine de l'optatif du SEA 34

Mesure de faveur des répondantes des organismes communautaires envers la fonction communautaire du SEA ... 36

Répertoire des domaines de formation reliés aux activités de groupe, selon les femmes des organismes communautaires 42

Répertoire des domaines de formation reliés à la personne, à la société, à la science et à la culture, selon les femmes des organismes communautaires 43

Moyens d'action des organismes communautaires, selon les hommes 45

Répertoire des objectifs identifiés par les hommes des groupes communautaires 46

Mesure de faveur des répondants des organismes communautaires envers le domaine de l'assertif du SEA 50

Mesure de faveur des répondants des organismes communautaires envers le domaine de l'optatif du SEA 52

Mesure de faveur des répondants des organismes communautaires envers la fonction communautaire du SEA 53

Répertoire des domaines de formation reliés aux activités de groupe, selon les hommes des organismes communautaires. 60

Répertoire des domaines de formation reliés à la personne à la société, à la science et à la culture, selon les hommes des organismes communautaires 60

ANNEXE I

Services publics
- Centre des services sociaux
- Département de santé communautaire
- Commission scolaire régionale du Golfe
- Office de la protection du consommateur

Coopératives d'épargne et de crédit
- Caisse d'entraide économique
- Caisse populaire Desjardins
- Caisse d'économie des travailleurs de Sept-Iles
- Caisse d'économie Ore Rail

Organismes communautaires-populaires
- Centre d'animation sociale et familiale de Sept-Iles
- Union des défavorisés
- Confédération des syndicats nationaux
- Syndicat des enseignants du Nordet
- L'Envol (regroupement des familles mono-parentales)
- Module d'épanouissement à la vie
- Fédération régionale des associations servcom
- Regroupement des femmes de Sept-Iles
- Syndicat des employés généraux de l'Hôpital de Sept-Iles
- Comité régional Côte-Nord de la Ligue des droits et libertés
- Le Cabestan (café communautaire)
- Association du planning de Sept-Iles
- Action-Chômage

" Mathematics has become the dominant language of the natural sciences not because it is quantitative - a common delu - sion - but primarily because it permits clear and rigorous reasoning about phenomena too complex to handle in words. This advantage of mathematics over cruder languages should prove of even greater significance in the social sciences, which deal with phenomena of the grea - test complexity, than it has in the natural sciences ".

HERBERT SIMON

Mesure de faveur comparée entre l'assertif et l'optatif

	Enoncés	35	46	37	48	38	49	43	53	44	54	A T	O T
	Répondants												
	I9	3	I	6	7	I	7	2	3	2	I	I4	I9
	22	4	6	6	6	4	6	6	6	4	4	24	28
I	24	I	I	3	7	7	7	5	7	5	I	2I	23
	27	I	6	I	I	7	7	7	4	5	I	2I	I9
	Total	9	I4	I6	2I	I9	27	20	20	I6	7	80	89
	I5	I	I	3	3	7	7	7	5	I	2	I9	I8
	I7	2	I	I	3	I	6	4	7	2	I	I0	I8
2	20	I	I	3	7	7	7	7	7	I	I	I9	23
	32	2	I	I	I	I	I	5	4	4	4	I3	II
	Total	6	4	8	I4	I6	2I	23	23	8	8	6I	70
	I	7	4	I	7	2	7	5	7	7	I	22	26
	3	I	I	I	I	4	7	6	7	2	I	I4	I7
	5	6	I	2	6	2	7	6	6	2	I	I8	2I
	8	2	I	4	6	4	6	4	6	6	2	20	2I
	9	3	2	2	5	4	6	6	4	5	3	20	20
	I0	6	I	6	7	6	7	7	7	2	I	27	23
	II	5	I	2	I	2	6	5	6	3	I	I7	I5
	I2	I	I	6	5	6	6	6	6	I	2	20	20
	I4	I	I	4	I	7	7	7	7	I	I	20	I7
	I6	6	I	I	3	I	6	I	5	6	2	I5	I7
3	I8	6	I	2	3	3	7	3	7	4	I	I8	I9
	23	I	I	6	6	6	6	5	4	2	I	20	I8
	25	I	I	I	7	4	7	5	7	4	I	I5	23
	26	I	I	4	7	I	7	4	7	I	I	II	23
	28	7	I	7	I	7	7	7	7	I	I	29	I7
	29	I	I	7	7	7	7	4	7	I	I	20	23
	30	I	I	5	7	7	7	6	6	I	I	20	22
	3I	5	I	I	7	I	7	I	6	6	I	I4	22
	35	5	I	I	7	I	7	6	7	7	I	20	23
	39	I	I	4	4	4	7	4	6	3	I	I6	I9
	4I	I	I	I	I	I	6	4	7	I	I	8	I6
	42	I	I	I	7	I	7	3	7	6	I	I2	23
	Total	69	26	69	I06	8I	I47	I05	I39	72	27	396	445
	2	7	I	4	2	2	6	4	7	7	I	24	I7
	4	7	7	2	7	I	7	4	6	4	I	I8	28
	6	I	I	2	7	7	7	4	7	6	I	20	23
	7	6	I	I	7	I	7	3	7	I	I	I2	23
	I3	I	I	2	7	2	7	6	7	I	I	I2	23
4	2I	I	I	6	7	7	7	7	6	I	I	22	22
	33	3	I	2	I	2	I	3	2	5	2	I5	7
	34	5	I	I	7	I	7	7	7	7	I	2I	23
	36	6	I	I	7	I	7	4	7	6	I	I8	23
	37	5	I	I	5	2	7	6	6	6	I	20	20
	38	6	I	I	6	4	7	4	7	5	I	20	22
	40	6	I	2	7	2	7	3	7	5	I	I8	23
	Total	54	I8	25	70	32	77	55	76	54	I3	220	254

I : les services publics 2 : les coops 3 : les femmes 4 les hommes

Questionnaire sur les attitudes et les attentes du milieu communautaire envers le Service de l'éducation aux adultes du Campus Mingan du cégep de la Côte-Nord.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1979

numéro du questionnaire ☐

coop d'épargne et de crédit ☐
service public ☐
organisme communautaire ☐

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

1) Votre organisme compte combien de membres ?

2) Par votre action, vous pensez toucher combien de personnes ?

3) Précisez vos moyens d'action ?

4) Participez-vous à des actions communes avec d'autres groupes ?

quelquefois	☐ 1
souvent	☐ 2
jamais	☐ 3
je ne sais pas	☐ 4
je ne peux répondre	☐ 5 ___

5) Considérez-vous que vos objectifs et vos actions soient plus importants que ceux des autres groupes?

oui	☐ 1
non	☐ 2
peut-être	☐ 3
je ne sais pas	☐ 4
je ne peux répondre	☐ 5 ___

6) Quels sont vos objectifs ?

7) Depuis combien de temps votre organisme est-il fondé ?

8) Combien de vos membres sont là depuis le début ?

9) Vos objectifs ont-ils changé depuis la fondation ?

oui	☐ 1
non	☐ 2
peut-être	☐ 3
je ne sais pas	☐ 4
je ne peux répondre	☐ 5 ___

0) Votre organisme est-il bien enraciné dans le milieu ?

oui	☐ 1
pas tellement	☐ 2
pas du tout	☐ 3
je ne sais pas	☐ 4
je ne peux répondre	☐ 5 ___

1) Enumérez ce qui se fait dans votre organisme
   - depuis deux ans;

   - actuellement;

   - ce que vous ferez au cours de la prochaine année.

I2) Seriez-vous prêt à cohabiter avec d'autres groupes au sein d'une maison communautaire ?

oui 1
peut-être 2
non 3 ___

I3) Les locaux de l'actuel cégep seront libres d'ici quelques temps. Avez-vous l'intention de vous concerter avec d'autres groupes pour en prendre possession ?

oui 1
peut-être 2
sûrement 3
non 4 ___

COOP D'EPARGNE ET DE CREDIT

I4) Qu'est-ce qui distingue votre institution des autres coopératives d'épargne et de crédit ?

I5) Avez-vous une mission communautaire (de soutien aux groupes bénévoles)?

oui 1
non 2 ___

I6) Si oui, y consacrez-vous un budget annuel ?

oui 1
non 2 ___

I7) De quelle façon procédez-vous pour l'attribution de ces sommes (selon quels critères)?

I8) Etes-vous sollicité

régulièrement 1
quelques fois par année 2
jamais 3 ___

I9) Seriez-vous prêts à participer au financement pour l'acquisition d'une maison communautaire qui logerait tout les groupes ?

20) A l'exception de la fédération à laquelle vous appartenez, énumérez des actions concrètes de soutien aux groupes populaires.

SERVICES PUBLICS

21) Votre service a-t-il déjà collaboré avec un groupe communautaire ?

oui 1
non 2
peut-être 3
je ne sais pas 4
je ne peux répondre 5 ___

22) Rechercnez-vous cette collaboration pour atteindre vos objectifs ?

oui 1
non 2
je ne sais pas 3
je ne peux répondre 4 ___

23) Croyez-vous cette collaboration utile ?

oui	1
non	2
je ne sais pas	3
je ne peux répondre	4 ___

PERCEPTIONS DU SEA

24) Etiez-vous au courant que le cégep offre des services d'éducation aux adultes?

non, pas du tout	1
oui, quelque peu	2
oui, assez bien	3
oui, très au courant	4 ___

25) De quelle façon avez-vous été informé sur les services d'éducation aux adultes du cégep ?

par usage personnel dans le passé	1
par les médis d'information	2
par la publicité du SEA	3
par des gens du milieu qui les ont utilisés	4
par des amis ou parents	5
par mes enfants	6
je ne sais trop comment	7
autres (précisez)	8 ___

26) Comment évaluez-vous votre niveau d'information à l'égard du service d'éducation aux adultes ?

aucune information	1
faible	2
bon	3
très bon	4 ___

27) Selon vous, est-ce que le SEA du cégep offre des cours ailleurs qu'à Sept-Iles ?

oui	1
non	2
je ne sais pas	3 ___

28) Selon vous, les adultes qui suivent des cours du SEA peuvent-ils bénéficier de façon générale des mêmes services (bibliothèque; service d'audio-visuel, atelier-photos, émail, poterie, céramique) que les étudiants réguliers de jour ?

oui	1
non	2
peut-être	3
je ne sais pas	4
je ne peux répondre	5 ___

29) Selon vous, quels choix de cours le SEA offre-t-il à la population ?

- sensiblement les mêmes cours que ceux de l'éducation régulière de jour	1
- seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation générale des adultes	2
- seulement un certain nombre de cours orientés vers la formation technique des adultes	3 ___

30) Comment perçevez-vous les démarches par lesquelles on peut s'inscrire au service d'éducation aux adultes ?

plutôt faciles	1
plutôt compliqués	2
je ne sais pas	3 ___

31) A votre avis, le SEA peut-il répondre à une demande de cours de la part d'un groupe comme par exemple:

un employeur pour un groupe d'employés	1
un groupe de membres d'un comité de citoyens	2
un syndicat pour ses membres	3 ___

32) A votre avis, qui sont les principaux utilisateurs du service d'éducation aux adultes, selon l'âge ?

19 à 24 ans	1
25 à 29 ans	2
30 à 34 ans	3
35 à 42 ans	4
43 à 50 ans	5
50 et plus	6 ___

33) A votre avis, qui sont les principaux utilisateurs du service d'éducation aux adultes, selon le niveau de formation lors de leur admission ?

secondaire non complété	1
secondaire complété	2
collégial non complété	3
collégial complété	4
universitaire non complété	5
universitaire complété	6 ___

34) Quelle est selon vous l'intention principale des adultes qui suivent des cours du SEA ?

a) Améliorer leur culture et leur formation générale.	1
b) Améliorer leur formation technique.	2
c) Conserver leur emploi actuel.	3
d) Obtenir des promotions dans leur travail.	4
e) Obtenir un diplôme.	5
f) Occuper leurs loisirs sans préoccupation pour les crédits et les diplômes.	6
g) Acquérir une meilleure formation pour en faire bénéficier leur milieu.	7
h) Se recycler en vue de changer d'orientation.	8
i) Pour rencontrer d'autres individus.	9 ___

	vrai 1	2	3	4	5	6	faux 7	
35) Le SEA s'adresse également à toutes les couches de la population								___
36) Les cours offerts par le SEA visent autant la formation technique des travailleurs que la formation générale des citoyens.								___

	FAUX						VRAI	
	1	2	3	4	5	6	7	
37) Le SEA offre surtout des cours qui impliquent des examens pour l'obtention de crédits ou de diplômes.								
38) Les types de formation et le contenu des cours offerts sont déterminés par la direction du SEA et ses professeurs sans la collaboration des travailleurs et des citoyens.								
39) Les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des besoins du marché du travail que des besoins des travailleurs et des citoyens.								
40) Les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des individus en général que des besoins des travailleurs et des citoyens.								
41) Les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction de la communauté que des besoins des travailleurs et des citoyens.								
42) Les activités de formation du SEA sont pensées plus en fonction des besoins du cégep que des besoins des travailleurs et des citoyens.								
43) Les adultes défraient la majeure partie des services qu'ils obtiennent du SEA.								
44) Les normes d' admission du SEA ont surtout basées sur les intérêts et les besoins des adultes plutôt que sur leur niveau de scolarité.								
45) De façon générale, le SEA s'adresse surtout aux gens qui ont déjà reçu une assez bonne formation de base.								
CE QUI DEVRAIT ETRE								
46) Le SEA devrait s'adresser également à toutes les couches de la population.								
47) Les cours offerts par le SEA devraient plutôt viser la formation technique des travailleurs que la formation générale des citoyens.								
48) Le SEA devrait offrir surtout des cours qui impliquent des examens pour l'obtention de diplômes.								

	vrai 1	2	3	4	5	6	faux 7	
49) Le contenu des cours offerts devrait être déterminé par la direction du SEA et ses professeurs, sans la collaboration des travailleurs et des citoyens.								
50) L'étudiant adulte devrait-il participer à l'élaboration du contenu des cours.								
51) Les activités de formation du SEA devraient être pensées plus en fonction des besoins des travailleurs.								
52) Les activités de formation du SEA devraient être pensées plus en fonction des besoins des citoyens.								
53) Les adultes devraient défrayer la majeure partie des services qu'ils obtiennent du SEA.								
54) Les normes d'admission du SEA devraient être basées surtout sur les besoins et les intérêts des adultes plutôt que sur leur niveau d'études.								
FONCTION COMMUNAUTAIRE DU SEA								
55) Le SEA contribue à développer le niveau culturel de la communauté.								
56) Le SEA favorise la naissance des groupes communautaires.								
57) Le SEA favorise la participation des citoyens à la vie politique et à la démocratie.								
58) Le SEA accentue les inégalités sociales en favorisant les classes supérieures.								
59) Le SEA contribue à la lutte contre les inégalités sociales.								
60) Le SEA est avant tout au service des besoins du monde de l'économie et de la technologie.								
61) Le SEA aide les individus à développer leurs activités de loisirs.								
62) Le SEA favorise l'épanouissement des citoyens.								
63) Le SEA tend à dévaloriser les individus qui ne suivent pas de cours.								

	vrai						faux
	1	2	3	4	5	6	7
64) Le SEA aide le travailleur et le citoyen à comprendre son rôle et sa place dans le système socio-économique.							
65) Le SEA, par son mode de fonctionnement, contribue plus à développer la compétition que la solidarité au sein de la société.							
66) Le SEA donne à l'individu l'illusion de pouvoir changer quelque chose à ses conditions de vie .							
67) Le SEA permet à l'individu de maintenir ses qualifications sur le marché du travail.							

ATTENTES DES GROUPES

68) La formation de vos membres pose-t-elle des problèmes ?

- quelque peu — 1
- assez — 2
- fortement — 3
- non — 4
- je ne sais pas — 5

69) Considérez-vous la formation de vos membres comme un objectif à poursuivre de façon prioritaire ?

- dans une certaine mesure — 1
- certainement — 2
- je ne sais pas — 3
- non — 4

70) Si oui, croyez-vous que le SEA pourrait vous être d'une utilité.

- quelque peu — 1
- dans une bonne mesure — 2
- dans une large mesure — 3
- je ne crois pas — 4
- je ne sais pas — 5

71) Si vous ne croyez pas pouvoir trouver au SEA le moyen adéquat de répondre aux besoins de formation de vos membres, dans quelle mesure attribuez-vous ce fait à chacune des raisons suivantes ?

	1 Aucunement	2 Quelque peu	3 Assez	4 Beaucoup
A) Une formation trop générale et théorique				
B) Une formation trop spécialisée et exigeante pour nos membres.				
C) Une formation de niveau inférieur à celle de nos membres.				
D) Une formation trop encadrée dans des programmes officiels				

	1	2	3	4	
	Aucunement	Quelque peu	Assez	Beaucoup	
E) Une formation étrangère aux intérêts de nos membres.					___
F) Une formation pas assez axée sur l'action concrète.					___
G) Une formation qui ne dispose pas assez à l'engagement social.					___
H) Le manque de disponibilité de nos membres.					___

72) Si vous considérez que le SEA correspond assez peu aux besoins et intérêts de vos membres, pourriez-vous évaluer dans quelle mesure les propositions suivantes correspondent à ce que vous ressentez.

	Ce n'est pas du tout ce que je pense	quelque peu juste	Assez juste	très juste	
	1	2	3	4	
A) Je ne crois pas que le SEA offre de la formation dans les domaines qui nous intéressent.					___
B) Je ne crois pas que le SEA pourrait nous aider à accroître l'efficacité de notre action.					___
C) Je ne crois pas que le SEA pourrait nous aider à mieux atteindre nos objectifs.					___
D) La formation par les cours ou les activités du SEA ne correspond pas à notre façon d'entrevoir la question de notre perfectionnement ou la formation de nos membres.					___
E) Le SEA offre surtout des cours impliquant des diplômes alors que nous avons besoin de formation libre.					___

73) Avez-vous l'impression que votre groupe est informé des possibilités de formation offertes par le SEA et qu'il est facile d'effectuer les démarches nécessaires pour compléter les informations

oui	☐	1
non	☐	2
je ne sais pas	☐	3

___

74) Si à une période de l'année qui vous convient le SEA organisait des activités de formation dans un domaine qui vous intéresse, seriez-vous intéressé d'y participer.

possiblement	☐	1
certainement	☐	2
je ne crois pas	☐	3
je ne sais pas	☐	4

___

75) Quel que soit le degré d'intérêt que vous portez à l'égard du SEA comme moyen d'améliorer la formation de vos membres, dans quelle mesure chacun des aspects suivants pourrait-il vous empêcher de vous prévaloir de ses services de formation?

	1 Aucunement	2 Quelque peu	3 Assez	4 Beaucoup	5 Enormément	
a) Un travail trop fatiguant et accaparant.						___
b) Des activités communautaires trop lourdes.						___
c) Des responsabilités familiales accaparantes.						___
d) Un âge trop avancé.						___
e) Une formation de base jugée insuffisante.						___
f) Des distances trop grandes à parcourir.						___
g) L'empiètement du temps de formation sur le temps des loisirs et du repos.						___
h) Réaction de la famille et de l'entourage.						___

76) Combien de temps par semaine seriez-vous prêt à consacrer à la formation de vos membres sur une période de trois mois ?

moins de trois heures	☐	1
trois heures	☐	2
plus de trois heures	☐	3 ___

77) La formule de sessions intensives de 1, 2 ou 3 jours vous convient-elle davantage ?

oui	☐	1
non	☐	2
je ne sais pas	☐	3
je ne peux répondre	☐	4 ___

78) Quelle serait votre préférence au sujet de la question des diplômes ?

- Une formation libre sans contraintes de diplômes. ☐ 1
- Une formation inscrite dans un programme conduisant à un diplôme. ☐ 2
- Une formation susceptible de recevoir une simple attestation du cégep. ☐ 3 ___

79) Inscrivez, par ordre d'importance, les domaines dans lesquels vous seriez intéressé à suivre des activités de formation, en distinguant d'abord, s'il y a lieu, les domaines directement reliés à vos activités de groupe.

a) Vos activités de groupe

b) Domaine relié à la personne, à la société, à la science, à la culture.

80) Seriez-vous favorable à une participation du SEA à l'occasion de colloques, rencontres, et activités de votre groupe ?

oui	☐	1
pas tellement	☐	2
non	☐	3
pas du tout	☐	4 ___

81) Si oui, quelles formes devrait prendre cette participation ?

organisation de colloques	☐	1
tâches de secrétariat	☐	2
préparation de documents	☐	3
fournir les animateurs	☐	4
fournir les personnes-ressources	☐	5
toutes ces suggestions	☐	6
autres:	☐	7 ___

82) Avez-vous déjà fait appel au SEA ?

oui	☐	1
quelquefois	☐	2
jamais	☐	3 ___

83) Qu'est-ce que vous seriez prêt à entreprendre avec le SEA ?

IDENTIFICATION

84) Votre âge ?

de 20 à 29 ans	☐	1
de 30 à 39 ans	☐	2
de 40 à 49 ans	☐	3
de 50 à 59 ans	☐	4
60 ans et plus	☐	5 ___

85) Sexe

masculin	☐	1
féminin	☐	2 ___

86) Statut civil

marié (e)	☐	1
en ménage	☐	2
célibataire	☐	3
religieux (se)	☐	4
veuf ou veuve	☐	5
seul (e)	☐	6 ___

87) Revenu

moins de 9 000 $	☐	1
10 000 $ à 14 000 $	☐	2
15 000 $ à 19 000 $	☐	3
20 000 $ à 24 000 $	☐	4
25 000 $ et plus	☐	5 ___

88) Scolarité

primaire	☐	1
secondaire non terminé	☐	2
secondaire terminé	☐	3
collégial non terminé	☐	4
collégial terminé	☐	5
universitaire non terminé	☐	6
universitaire terminé	☐	7 ___

89) Avez-vous présentement un emploi rémunéré ?

oui	☐	1
non	☐	2

90) Si vous n'avez pas d'emploi rémunéré êtes-vous ?

ménagère	☐	1
chômeur	☐	2
handicapé	☐	3
retraité	☐	4
autres	☐	5

91) Quelle est votre fonction au sein de votre organisation ?